



Université Mohamed Khider de Biskra  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département des Lettres et des Langues étrangères  
Filière de Français

# MÉMOIRE DE MASTER

Option : Sciences du Langage

---

Présenté et soutenu par :

**SAKOUB Hanane**

Le : mardi 23 juillet 2019

## Les représentations et les attitudes des femmes fonctionnaires à l'égard de la langue française

---

### Jury :

Dr.	BELAZREG Nassima	Mohammed Khider Biskra	Rapporteur
Mme.	GHARBI Nabila	Mohammed Khider Biskra	Président
Mme.	MANSOURI Mohamed	Mohammed Khider Biskra	Examineur

Année universitaire : 2018 - 2019

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail qui n'aura jamais pu voir le jour sans le soutien et l'aide de mon encadreur : Dr. BELLAZREG Nassima.*

*A mon exemple éternel, mon soutien moral et source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir, que dieu te garde en bonne santé, à toi mon père.*

*A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur ; ma mère que j'adore.*

*Aux personnes dont j'ai bien aimé la présence dans ce jour, à mes frères pour leurs aides, mon mari et mes deux filles : Wissaf et ElinaMalak,*

*A mes cousines pour leurs conseils et leurs encouragements.*

# REMERCIEMENTS

*Je remercie tout d'abord « Allah » de m'avoir donné le courage d'entamer et de finir ce mémoire dans de bonnes conditions.*

*Je remercie vivement mon encadreur : Dr. BELLAZREG Nassima, pour son encadrement exceptionnel, sa patience, sa rigueur scientifique et aussi pour sa disponibilité et sa confiance accordée à nous durant notre préparation de ce mémoire.*

*Je remercie les membres de jury d'avoir accepté de juger et d'évaluer ce travail.*

*Nos remerciements s'adressent également à tous nos professeurs pour leur générosité et la grande patience dont ils ont fait preuve.*

# **TABLE DES MATIERES**

<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	7
------------------------------------	---

## **PREMIER CHAPITRE CONSIDERATIONS THEORIQUES**

<b>INTRODUCTION</b> .....	11
<b>1.LE LANGAGE EN TANT QU'ACTIVITE SOCIALEMENT ORGANISEE</b> .....	11
1.1.Les langues et les villes.....	12
1.2.L'identité urbaine.....	12
1.3.La ville comme matrice discursive.....	13
<b>2.HIERARCHISATION URBAINE DES LANGUES ET DISCRIMINATIONS SOCIALES</b> .....	15
2.1.La ville urbanisée comme communauté sociale.....	15
2.2.La ville urbanisée comme territoire.....	17
2.3.La ville urbaine comme lieu de construction identitaire.....	18
<b>3.DEFINITIONS</b> .....	21
3.1.Attitudes.....	21
3.1.1.Influence supportée et influence opérée.....	27
3.1.2.Attitudes et opinions, attitudes et idéologies.....	28
3.1.3.Les types d'attitudes.....	29
3.1.4.Les attitudes, à quoi servent-elles ?.....	30
3.1.4.1.Fonction intégrative, fonction instrumentale.....	31
3.1.4.2.Fonction d'expression.....	32
3.2.Représentations.....	33
3.2.1.Les représentations linguistiques.....	36
3.2.2.Les représentations sociales.....	38
3.2.2.1.Qu'est-ce que les représentations sociales ?.....	38
3.2.2.2.Genèse et fonctionnement d'une représentation sociale.....	41
3.2.2.3.Caractéristiques des représentations sociales.....	42
3.2.2.4.Fonctions des représentations sociales.....	42
3.2.2.5.Composition et organisation des représentations sociales.....	43
3.2.3.Représentation linguistique (RL) et représentation sociale (RS).....	44
3.2.4.Le sexe comme facteur de catégorisation dans les représentations sociales.....	45
<b>CONCLUSION</b> .....	46

## **DEUXIEME CHAPITRE METHODOLOGIE ET RESULTATS DE L'ENQUETE**

<b>INTRODUCTION</b> .....	49
<b>1.LES OBJECTIFS DE CETTE ETUDE</b> .....	49
<b>2.DESCRPTION DU TERRAIN DE L'ENQUETE</b> .....	50
<b>3.DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN</b> .....	51
<b>4.DESCRPTION DE L'ECHANTILLON</b> .....	52
<b>5.DESCRPTION DU CORPUS</b> .....	52
<b>6.DEFINITION DE L'APPROCHE QUALITATIVE</b> .....	52
<b>7.DESCRPTION DES ENTRETIENS</b> .....	53
<b>8.PROFIL DES LOCUTRICES</b> .....	54
<b>9.ANALYSE DU CORPUS</b> .....	55
<b>CONCLUSION</b> .....	93

<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	94
<b>LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	96
<b>ANNEXES</b> .....	97

**INTRODUCTION  
GENERALE**

Notre recherche s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, et particulièrement, dans le domaine de la sociolinguistique urbaine, pour cela, nous allons se baser sur les travaux de Thierry Bulot afin d'étudier des attitudes et des représentations sociolinguistiques des femmes exerçant des professions dans de divers secteurs publics à l'égard de la langue française.

Notre expérience sur le terrain en tant que professeur de français au collège, et notre contact permanent avec des femmes fonctionnaires, nous a donné l'occasion d'être confronté à une situation digne d'examen, nous avons pu constater que ces dernières avaient une image mentale, ainsi que des attitudes et des comportements vis-à-vis le français, nullement identiques parce que changeants en fonction de leur appartenance socioculturelles et socioprofessionnelles.

Et puisque, la situation linguistique algérienne se caractérise par la présence et la pratique de l'arabe dialectal et le français, cela permet aux locuteurs de maîtriser ces deux langues ou plus même, de s'exprimer en utilisant l'une de ces langues ou bien en les alternant, et cela peut entraîner forcément des attitudes et des représentations sociolinguistiques chez ces locuteurs algériens, pour qui, les langues ne sont pas uniquement un moyen de communication mais ils peuvent aussi éprouver et développer des sentiments à l'égard de ces langues, et c'est ce que nous allons tenter de démontrer en répondant à la question principale qui est :

Quelles sont les ambitions qui poussent des femmes en vie professionnelle à l'emploi de la langue française, dans ce même contexte qui est le milieu professionnel et aussi dans leur vie quotidienne ?

Notre travail comportera deux hypothèses qui seront confirmées ou infirmées suite à l'analyse et l'interprétation des résultats, nous supposons que :

- Les attitudes des femmes en vie professionnelle en vers la langue française seraient liées à des croyances et des stratégies appropriées sur l'usage de cette langue afin de maximiser leur adaptation sociale.
- Les représentations de ces locutrices travaillant dans de différents secteurs publics à l'égard de la langue française seraient liées à une vaste classe de formes mentales relatives aux mythes, aux opinions sans distinction qui guident les actions et les relations avec cette langue pour une réussite socioprofessionnelle.

Nous proposerons de mener une recherche auprès des locutrices habitant à la ville de Biskra afin de qualifier l'usage et la place réelle de cette langue chez nos enquêtées et à leur rapport avec cette dernière et de comprendre les raisons du choix d'une langue par rapport à d'autres en fonction des enjeux sociaux, affectifs et professionnels.

Notre corpus se compose d'enregistrements sonores au nombre de huit(08) réalisés avec le recours à l'enquête avec une technique d'investigation qui est l'entretien libre, auprès des femmes travaillant dans le domaine public.Nous ferons recours à l'approche qualitative pour une analyse approfondie du corpus.

Notre travail de recherche est organisé en deux chapitres,le premier traitant la sociolinguistique urbaine, la définition de quelques concepts à savoir : les représentations (linguistiques et sociales ), les attitudes et le deuxième comportant les objectifs de cette étude, la description du terrain de l'enquête, les difficultés rencontrées sur le terrain, la description de l'échantillon et du corpus, la définition de l'approche qualitative et la description des entretiens et aussi l'analyse et l'interprétation des données.

L'ensemble de notre travail concerne un phénomène sociolinguistique, touchant les pratiques langagières d'une classe de locuteurs algériens qui est celle des femmes dans le milieu professionnel.

# **PREMIER CHAPITRE**

**CONSIDERATIONS THEORIQUES**

## Introduction

La seule façon d'aller jusqu'au bout de la conception de la langue comme fait social n'est pas de se demander quels sont les effets de la société sur la langue ou de la langue sur la société-ce qui consiste à poser le problème sociolinguistique au delà du problème linguistique, comme un problème différent, successif ou ultérieur. Il s'agit au contraire de dire que :« *Aucune langue n'échappe à ceux qui l'utilisent. Toute linguistique indifférente aux relations entre les systèmes de signes et les fonctions anthropologiques qui les mettent en cœur est condamnée à l'isolement ou aux illusions.* »<sup>1</sup>

Et que pour appréhender le rapport complexe entre la production linguistique et les espaces citadins, en d'autres termes de l'espace social, nous proposons de ne pas induire la spécificité urbaine d'une définition commode de la ville fondée sur les seuls critères d'habitat, mais sur les attitudes à l'égard des divers repères sociogéographiques et linguistiques que développent les locuteurs de la communauté urbaine.

### 1. LE LANGAGE EN TANT QU'ACTIVITE SOCIALEMENT ORGANISEE

Henri Boyer(1991) énonce le caractère multipolaire de la sociolinguistique. Il explique ainsi que la discipline appréhende au delà des diverses approches et tendances qui la constituent actuellement, l'ensemble de l'activité langagière :là où les langues corrélée(s) à/aux société(s),les liens entre le/les discours et le/les textes, les rapports complexes entre le sujet(en tant que personne, en tant que sujet parlant) et les pratiques de communication, enfin(et cela n'est pas une liste exhaustive eu égard aux développements constants de la discipline).

Henri Boyer montre que le sociolinguiste peut pointer sur tel ou tel pôle de cette activité ou encore choisir de les mettre en relation.

Entre **territoire**(les objets sociaux de la recherche intuitivement reconnus comme problématiques par les membres d'une société) et **terrain** (où se concrétise l'objet d'enquête nous y reviendrons), le sociolinguiste répond aux questions adressées à sa discipline par une intelligibilité sociale donnée au(x)phénomène(s)langagiers.

---

<sup>1</sup>REY A, *Usages, jugements et prescriptions linguistiques*, In : Langue française, n°16, 1972, La norme.pp.4-28 ; doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1972.5701>[https://www.persee-fr/doc/fr\\_0023-8368\\_1972\\_num\\_16\\_1\\_5701](https://www.persee-fr/doc/fr_0023-8368_1972_num_16_1_5701) pdf généré le : 04/01/2019.

## 1.1. Les langues et les villes

Par souci d'une part de rassembler les recherches sociolinguistiques problématisant le fait urbain et d'autre part, de répondre aux questionnements sociaux issus de l'accroissement général des villes sont nés les rapports entre langues, espaces et ville ;ils questionnent l'urbanité langagière dans la pluralité de ses expressions, la dénomination des lieux et des espaces ainsi que les dynamiques identitaires en milieu urbain, les rapports entre démarcation des langues et distinctions des espaces de ville, et ,enfin la ségrégation spatio-linguistique pour rendre compte des corrélations entre la densification réelle de l'habitat et la diffusion d'une culture urbaine d'une part, et, d'autre part, entre l'émergence des identités urbaines et la conscience discursive des langues.

## 1.2. L'identité urbaine

Une des spécificités du terrain urbanisé selon Thierry BULOT que les habitants d'une ville ont conscience de leur appartenance à une entité qui est **uniforme** et isolable mais aussi **complexe** étant donné que leur discours sur cette entité montre une constante construction/déconstruction des espaces sociaux.

Le sociolinguiste Thierry BULOT affirme que l'identité urbaine est à la fois très reconnaissable et très évanescence selon le prisme par lequel on l'aborde, se définit en fonction d'un processus quasi dialectique entre conjonction(le rapport à la communauté) et disjonction(le rapport à l'altérité).

Il pose ainsi le terme **fractures urbaines** pour rendre compte de l'action de ce processus sur une réalité nécessairement multiforme où se mêlent les dimensions géographiques, linguistiques, sociales, politiques qui dépassent le sens ordinaire d'urbanisation qui désigne le seul accroissement des villes, et affirmant le dynamique de l'espace urbain eu égard à sa dimension corrélative :la mobilité spatiale mise en mots, évaluée socialement en discours, caractérisée en langue.

Le langage est l'un des éléments fondamentaux du processus identitaire, et les parlars urbains sont continuellement travaillés par une double tendance à la véhicularité et à l'identité (Calvet L.J., 1994) dans un espace à la fois consensuel, unifiant, unificateur même, et également conflictuel : la ville.

En adoptant la définition des sociologues, nous entendons par urbanisation « ...*un processus à travers le quel la mobilité spatiale vient structurer la vie quotidienne,...* » (Rémy J, Voyé L, 1992 :10).

Ce processus ne concerne pas la seule ville mais le procès d'appropriation de l'espace de déplacement des personnes, des biens symboliques ou non, etc. Rémy J et Voyé L (1992) distinguent alors non seulement la ville non urbanisée de la ville urbanisée, mais de la même façon des réalités plus « **rurales** », ils montrent en fait la nécessité de dépasser l'opposition ville/compagne.

Thierry BULOT conçoit une sociolinguistique de l'urbanisation comme une sociolinguistique des discours, et, partant, focalisée sur la mise en mots comme elle dénonce l'exclusion des minorités sociales.

### **1.3. La ville comme matrice discursive**

Il est nécessaire, à l'exemple d'une urbanité essentiellement urbaine, repérée également par la culture, une urbanité langagière efficacement empreinte des liens aux langues représentées ou réellement définies dans l'espace urbain. La notion même assimilée dans le rapport à l'organisation sociocognitive de l'espace de ville, les pratiques linguistiques elles-mêmes et en outre les pratiques discursives et encore, les attitudes linguistiques (menant à la structure de la langue) et langagières (menant à l'usage de la structure linguistique).

Ainsi, le terme matrice discursive (Bulot, 2003) fait état d'un aspect fondamental de la culture urbaine sur-moderne :<sup>1</sup>

- a) L'inscription des discours dans des liens réciproques de détermination des régularités structurelles avec notamment la représentation (dominante ou non) de l'espace et l'organisation du travail (Castells, 1981) ; et
- b) La spécificité du dynamisme intrinsèque des pratiques langagières urbanisées dans un espace de ville sur-moderne où est survalorisée la mobilité spatiale (Rémy et Voyé, 1992), voire spatio-linguistique.

---

<sup>1</sup>BULOT Tet BLANCHET P, *Une introduction à la sociolinguistique*, édition des archives, contemporaines, Paris, France, 2013, p116.

Adhérée dans une quasi dichotomie entre l'espace vécu et l'espace perçu, les variétés et les langues décrites, discursivités dans un milieu urbanisé font partie des dimensions remarquables du vécu urbain car les changements et les tensions sociaux en œuvre sont la conséquence de tout ce qui est dit par les locuteurs qui se réunissent ou non, se cotisent ou non sur eux-mêmes ou sur autrui.

Une telle sociolinguistique, est une sociolinguistique de la spatialité car le discours sur l'espace est dépendant du discours sur les langues, permettant d'appréhender les tensions sociales, les faits de discrimination et la mise en mots des catégories de la ségrégation. Considérant le mouvement dialectique entre espace et lieu dès lors que le langage et/ou la langue sont impliqués et qu'ils concernent les populations socialement minorées, l'approche sociolinguistique de l'espace (comme processus discursif) se décline en six temps qui sont autant d'axes potentiels d'intervention sur la matrice discursive (Bulot, 2003) que constitue la ville :<sup>1</sup>

- espace et lieu publics dans la mesure des discriminations et hiérarchisations socio-langagières des espaces de référence : les discours sur les pratiques langagières des espaces de la centralité linguistique construisent les lieux publics de facto comme lieux accessibles ou non ;
- espace et lieu commun pour considérer les ségrégations et mobilités spatio-linguistiques : la mise en mots des lieux de la communauté urbaine corrélés aux mobilités actives, vécues, subies, choisies, dans la mesure où elles permettent de rencontrer d'autres variétés urbaines, construire des espaces de relégation, des lieux de confinement linguistique et social ;
- espace et lieu politique pour rendre compte des discours discriminants et des difficultés d'accès aux pratiques citoyennes : dès lors que les espaces et les parures sont hiérarchisés et attribués à des populations données, celles-ci ne s'estiment pas ou plus légitimes d'agir la Cité ;
- espace et lieu professionnels pour dire les discriminations professionnelles et l'accès à l'emploi : les représentations socio-langagières corrélées aux espaces attribués (de fait ou non) à celles et ceux qui en sont porteur-s'interdisent l'accès à certaines tâches ;

---

<sup>1</sup> BULOT T, « *Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité* », dans Cahiers de Sociolinguistique 8, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2003, p100.

- espace et lieu linguistiques pour faire état de la mémoire sociolinguistique et de l'accès dit impossible aux pratiques socio-discursives valorisantes : les populations minorées semblent ne plus savoir/avoir à acquérir d'autres pratiques sociales, linguistiques, langagières que celles qu'on leur attribue ; elles peuvent renverser le stigmate jusqu'à faire valoir la pratique minorée comme le creuset de la langue dominante ; et enfin
- espace et lieu identitaires pour signaler les stratégies de territorialisation légitime ou déniée et l'accès aux espaces : les stratégies identitaires passent par la nécessité quasi anthropologique de poser topologiquement son identité, ses discours identitaires et l'opérationnalité de ses pratiques sociales (dont celles dévolues aux langues).<sup>1</sup>

Dans ce contexte, la ville est certes un espace social, mais plus encore un espace énonciatif (Baggioni, 1994) qui donne sens et valeur à l'ensemble des pratiques ; elle est cet espace praxique ou, bien que les discours ne soient pas la réalité, parce qu'ils constituent le seul accès au réel, ils finissent par devenir le réel. C'est en ce sens que la ville est une matrice discursive car elle fonde, gère et normalise (Laborit, 1971, pour ce point) des régularités plus ou moins consciemment élicitées,<sup>2</sup> vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans doute autant macro-structurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières.

## **2. HIERARCHISATION URBAINE DES LANGUES ET DISCRIMINATIONS SOCIALES**

### **2.1. La ville urbanisée comme communauté sociale**

A partir d'une réflexion globale sur l'inadéquation du concept de communauté linguistique appliquée à la ville en tant qu'entité, Louis-Jean Calvet (1994 :114-130) a posé et décrit la communauté sociale comme étant établie sur quatre facteurs :<sup>3</sup>

- le lieu dans la mesure de la détermination géographique,
- le temps parce que la diachronie façonne l'espace urbain différemment suivant le moment envisagé,

---

<sup>1</sup>BULOT Tet BLANCHET P, op.cit, p-p118-119.

<sup>2</sup>Produites en discours suite à une sollicitation directe de l'enquête ; c'est le vocabulaire qui prévaut pour dire que les attitudes sont des productions interactionnelles.

<sup>3</sup>CALVET L-J, *Les voix de la ville*, édition Payot, Paris, 1994, p-p126-127.

- l'action car une communauté sociale urbaine n'est pas la somme des locuteurs de la ville mais davantage « constituée par des relations, des conflits, des convergences ou des divergences, elle constitue une unité structurale. » Louis-Jean Calvet (1994 :128), et
- l'habitus dans la mesure où appartenir à cette communauté implique le partage des normes, des attitudes, un rapport à la langue.

Dans le travail de Louis-Jean Calvet, ces quatre facteurs ne sont pas classés par nom mais la détermination « géographique » ou spatiale fait évidemment écho au concept d'habitus.<sup>1</sup> C'est par la relation entre les deux capacités inhérentes à l'habitus, production et différenciation/appréciation des pratiques que « ...se constitue le monde social représenté... »<sup>2</sup>, c'est par cette relation appliquée à la langue que se constitue un espace urbain pluridimensionnel comme d'autres éléments de différenciation sociolinguistiques.

Le terme d'habitus est un terme créé par P. Bourdieu : habitus langagier ; emprunté par la sociolinguistique devient : habitus linguistique défini par M-L Moreau :

*« L'habitus linguistique est lié au marché, non seulement par ses conditions d'utilisation, mais aussi par ses conditions d'acquisition : nous avons appris à parler en parlant, donc en offrant un parler déterminé sur un marché déterminé (la famille), et nous avons appris la valeur de ce produit sur ce marché, puis sur d'autres (par exemple, l'école). Cette expérience fonde sans doute le sens qu'a tout individu de sa propre valeur sociale, qui commande le rapport pratique aux différents marchés (timidité, aisance, ...) Une des dimensions de l'habitus linguistique est l'habitus de classe, c'est-à-dire la position occupée, synchroniquement et diachroniquement, dans la structure sociale. »<sup>3</sup>*

Nous pouvons donc comprendre que la ville urbanisée se constitue et se fonde d'abord sur l'habitus langagier de ses habitants. Ensuite, ce milieu urbain est le lieu de croisement linguistique et culturel. Puis, il est également, l'endroit de séparation sociale à travers les langues employées par les locuteurs. Enfin, nous défendons l'idée de T. Bulot où le processus d'urbanisation passe par l'attribution des milieux de déplacement, où la dimension linguistique participe amplement.

---

<sup>1</sup>Défini ultérieurement par M-L Moreau.

<sup>2</sup>BOURDIEU P, *La distinction (Critique sociale du jugement)*, édition de Minuit, Paris, 1979, p190.

<sup>3</sup>MOREAU M-L, *Sociolinguistique (Concepts de base)*, Mardaga, édition Sprimont, 1997, p.205.

Une ville urbanisée est une communauté sociale parce qu'elle répond aux quatre facteurs proposés par Louis-Jean Calvet. Toutefois pour comprendre le croisement inter ou intra linguistique, il faut poser en comparant avec la définition du processus d'urbanisation créé de la convenance des espaces de déplacement réel ou symbolique, la dimension linguistique de ce mécanisme.<sup>1</sup>

La conséquence émergente de l'urbanisation (Bulot, 1999) est la structuration non seulement de la vie quotidienne (les parcours, le déplacement, les lieux interdits ou tabous, les lieux d'échanges, de cultures,...) mais aussi des discours, au travers d'une mobilité linguistique urbaine (car la ville arrange et recompose virtuellement cette configuration : qui parle et comment ? Quand ? et où ? Pourquoi ?) Mettant en contact temporellement et spatialement différencié des groupes urbains posés par les acteurs mêmes de la mobilité spatiale comme distincts. Cette distinction est ce qui a fait naître la sociolinguistique urbaine.

*« La mise en mot de l'urbanisation est celle des fractures urbaines (Bulot et Tsekos, 1999), celle de ces dynamiques contradictoires et concomitantes posant des limites et frontières imaginaires ou fondées sur une part observable de réel (Bulot, 2004), structurant les intensions comportementales du citoyen. L'altérité y est le produit de la mobilité : c'est la perception de l'autre par ses usages socio-langagiers qui produit, en discours, des lieux de contacts, voire de conflits ou de stigmatisation. L'urbanisation linguistique dans une ville urbanisée est aussi un procès socio-langagier d'appropriation de l'espace urbain en tant qu'espace et territoire social. »<sup>2</sup>*

D'abord, la ville, le quartier, la rue sont des produits sociaux, leurs mises en mots, contribuant à les produire socialement. Puis, le discours s'adapte aux besoins des individus et aux spécificités de leurs environnements sociaux. Ensuite, l'existence d'une langue commune s'avère comme une preuve d'une identité sociale et culturelle commune, nous pouvons citer l'exemple du français dit 'algérien'. Enfin, la mise en mots du quartier ou celle de la ville sont des indicateurs des formes de discrimination sociale.

## **2.2. La ville urbanisée comme territoire**

En ce sens l'appropriation 'sociale' de l'espace urbain relève d'un autre processus qui permet d'affiner encore ce qu'est une communauté sociale urbaine : la territorialité en

---

<sup>1</sup>Op.cit, MOREAU M-L, p.121.

<sup>2</sup>Op.cit, BULOT Tet BLANCHET P, p.121.

tant que produit du (re)construction permanente de ce qui environne l'acteur social, matériellement et dans ses représentations (Tizon, 1996 :21).

Les deux termes : *territoire* et *territorialité* étaient empruntés par T.Bulot à la géographie sociale où il conçoit la valeur identitaire et le lien avec les représentations : «... *l'espace vécu et aussi espace social. A ce titre il revêt une intelligibilité pour les groupes plus au moins homogènes qui l'occupent et le produisent* »<sup>1</sup> (Di Meo, 1990 :13).

Toujours selon T.Bulot, la territorialité, qui peut être prise comme un espace social occupé par une certaine communauté linguistique. Ainsi, l'espace est habité et ressenti par les locuteurs de la même sorte que la langue qui véhicule les représentations transmises.

La mise en mots de l'espace urbanisé provient d'une double détermination conceptuelle;<sup>2</sup> celle du territoire comme un terrain de proximité et qui concerne le parcours, aux espaces de vie et de sociabilité et aussi de *territorialité* comme une représentation de ce même *territoire*.

### **2.3. La ville urbaine comme lieu de construction identitaire**

Nous nous demandons sur ce caractère de cette activité autant identitaire qu'identificatoire et nous citons Yves Barel (1984) qui propose que le territoire est un lieu pertinent d'action du locuteur, et ce même lieu lui donne sens à son existence sans que cela soit exhaustif, en tant qu'un terrain social perçu dans la discrimination par des limites vagues voire contradictoires. Ces mêmes limites sont appréciées différemment et elles sont aussi inconstantes car elles sont les traces spatiales et dans le cas présent, linguistiques, des conflits de tensions, des liens vécus ou imaginés, partagés parmi les différents groupes urbains qui se placent dans une territorialité locative plus que sociale.

L'espace urbain est enclin à travers le temps à différentes mutations, transformations, et reconversions de toutes natures. Cela, lui procure un caractère de mouvance et d'une véritable dynamique. En effet, la ville a toujours connu de plusieurs transformations selon des facteurs différents et avec lesquels elle interagit, ces facteurs peuvent être : politiques, économiques, technologiques et aussi démographiques. C'est une évolution de l'espace et cela se passe d'une manière soit positive soit négative; ce qui peut

---

<sup>1</sup>DI MEO G, *De l'espace vécu aux formations socio-spatiales*, Dans Géographie sociale 10, édition P.U.C, Caen, 1990, p.13.

<sup>2</sup>BULOT T et BLANCHET P, op,cit, p.122.

influencer d'une façon directe les habitants de ce même espace par une territorialité qui peut être elle aussi positive ou négative selon, les langues, les cultures et les valeurs sociaux partagées par ce même groupe urbain. Alors ce qui importe ici est le locatif plus que les locuteurs eux-mêmes et qui ne peuvent avoir un sens d'existence sans avoir un traçage de limites spatiales. C'est le cas, ici, de la ville de Biskra où les locuteurs de cette périphérie ne se reconnaissent dans un milieu urbain caractérisé par une spécificité historique, géographique, culturelle et linguistique qu'on ne peut trouver ailleurs, citons par exemple :

- l'usage du phonème /R/ roulé au lieu du /R/.
- la confusion entre [u] postérieure, arrondie, fermé et orale et [o] postérieure, arrondie, mi- fermée et orale.
- la confusion entre [p] et [b].
- la prononciation du phonème [i] au lieu de [e].
- l'absence de l'usage des voyelles nasales telles que : am-an-im...etc.

Et ce sont parmi les caractéristiques du français utilisés à Biskra.

La question posée au terrain (en l'occurrence urbain) par les sociolinguistes de l'urbanité est de savoir s'il y a juxtaposition, coïncidence entre deux univers représentationnels, entre un lieu tel qu'il est dit et parlé, et les représentations de la langue à l'une de ses variations sociolinguistiques.

*« Ce qui intéresse la sociolinguistique urbaine, ce sont bien la/les langues mais aussi les attitudes (et donc les discours) parce qu'elles sont partie prenante de l'identité linguistique et, partant, un élément indispensable du processus identitaire. Dire la ville par ses parlers, en organiser l'activité glottogénique, c'est l'organiser socialement et spatialement. »<sup>1</sup>*

Par ce passage, l'auteur soutient que la sociolinguistique urbaine s'intéresse surtout à déterminer les attitudes des locuteurs qui fondent l'identité linguistique. Entre autre, la ville organise et structure le processus social grâce aux parlers de ses locuteurs.

*« Une ville urbanisée est un lieu où la territorialité, alors linguistique ou perçue comme telle, s'exprime au travers de la perception des variations sociolinguistiques.*

---

<sup>1</sup> Op, cit, p.122.

*Dès lors qu'elle unifie, la ville produit à son tour de l'identité, ou davantage de l'épaisseur identitaire : le discours épi-linguistique rend compte tant des formes langagières déjà existantes, déjà socialement organisées que du statut symbolique accordée à chacune d'elles dans l'espace social ainsi constitué ».*<sup>1</sup>

L'urbanisation est, en réalité, autre chose que la seule augmentation quantitative de la densité de l'habitat et de l'expansion de la culture urbaine. Elle découle également des oppositions et tensions.

Tout lieu urbain est ordonné de divers niveaux et de diverses façons ; par les endroits et les moments dans lesquels les sujets communiquent selon des habitudes, acquises depuis un certain temps et encore selon des modes et des coutumes nouvelles formées d'échange. Persistance, ruptures, unité, contradiction.

D'après J.Rémy et L.Voyé, une ville urbanisée, est l'agencement entre la structure urbaine et le rôle social de l'espace se dis joint et où la progression de la mobilité spatiale : « ...se voit progressivement connoté positivement,... ».<sup>2</sup>

Les pratiques langagières indiquent les dimensions sociales d'une réalité urbaine. Puisque, ces pratiques sont signifiantes d'instabilités sociales énormes qu'on ne pourrait cerner qu'à travers les parlers des locuteurs, fréquemment, elles dévoilent des attitudes et/ou des représentations d'une réalité vécue. « *Les discours tenus par les individus sur leur ville et notamment ceux qui concernent les pratiques langagières et les problèmes issus de l'utilisation de divers usages des langues sont révélateurs des changements sociaux en cours* ».<sup>3</sup>

La mise en système de la vie quotidienne par l'organisation des discours est l'une des conséquences fortes de l'urbanisation. La mobilité spatiale fait apparaître des représentations langagières spécifiques parce qu'elle rend possible la mobilité linguistique.<sup>4</sup>

Les relations sociales sont fondées par les locuteurs grâce à des ressources linguistiques, où la langue a la fonction d'action sociale au lieu de se limiter à un simple

---

<sup>1</sup>Ibid,

<sup>2</sup>REMY J, VOYE L, *La ville : vers une nouvelle définition ?*, édition l'Harmattan, Paris, 1992, p.10.

<sup>3</sup>THIERY B, *Langue urbaine et identité*, édition l'Harmattan, Paris, 1990, p.25.

<sup>4</sup>MEGDICHE C, dans « *Approche sociologique des relations interethniques en milieu urbain* » dans la BRETAGNE LINGUISTIQUE 9, 1998, p.280.énonce à ce propos que « ...se déplacer dans l'espace c'est toujours traverser des hiérarchies sociales ».

système. Et le lien des locuteurs Algériens et précisément les locuteurs Biskri avec la langue française, nous permet d'étudier les représentations et les attitudes de cette communauté envers cette langue. Après avoir défini les notions de territoire, territorialité, espace selon le sociolinguiste T.Bulot, nous allons maintenant nous pencher sur les définitions des concepts de : Attitudes et représentations.

### 3. DEFINITIONS

#### 3.1. Attitudes

Selon la définition du dictionnaire étymologique, le terme "attitude" signifie : situation, position du corps »

**En latin, le terme "Attitude"** ou « aptitudo » qui veut dire « manière de tenir le corps ».

Selon X (Année), on appelle verbes d'attitudes (par opposition à verbes performatifs) les verbes qui décrivent l'action accomplie simultanément à l'assertion qui suit le verbe d'attitude : jurer, promettre, souhaiter sont des verbes d'attitude où il est dit : « *Les attitudes langagières constituent l'ensemble des opinions explicites ou implicites sur l'usage d'une langue.* »<sup>1</sup>

Comme on trouve d'autres définitions qui se rapportent au concept "Attitude". On dit figurément, L'attitude du respect, de la crainte, de la menace, pour dire, L'attitude qui exprime ces sentiments ou ces passions. On dit en ce sens, que Quelqu'un prend une certaine attitude imposante dans les occasions, pour dire, qu'il sait s'y faire respecter. »<sup>2</sup>

Le concept d'attitude est défini dans le dictionnaire de sociologie comme « *une disposition mentale, d'ordre individuel ou collectif, explicative du comportement social* »<sup>3</sup>

La notion d'attitude se dévoile comme simulation et réponse sur laquelle plusieurs disciplines scientifique se sont inclinées, notamment la psychologie sociale, la psychologie et la sociologie, comme un terme primordial dans l'explication du comportement social.

---

<sup>1</sup>DUBOIS J et al, *Dictionnaire linguistique*, LAROUSSE, 2002, p57.

<sup>2</sup>Dictionnaire de l'académie française, édition eBooks, 5ème édition, France, 1798, p.236, www.ebooksfrance.com, consulté le : 29/01/2019.

<sup>3</sup>AKOUN A et ANSART P, *Dictionnaire de sociologie*, le Robert/Seuil, Paris, 1999, p.42.

Dans son acception la plus large, la notion d'attitude linguistique est utilisée en analogie et sans véritable nuance de sens à « *norme subjective* », « *jugement* », « *opinion* », pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique. On note que le terme « *épilinguistique* » qualifie « *les jugements de valeurs que les locuteurs portent sur la langue utilisée et les autres langues* »<sup>1</sup>

Selon W.Lambert, qui est considéré comme l'un des premiers à avoir développé la notion d'attitude linguistique lors de ses recherches sur la psychologie de bilinguisme au Canada, l'attitude peut se définir comme : « *...une manière organisée et consciente de penser ; de ressentir et de réagir face aux gens, aux groupes, aux faits sociaux ou, plus généralement à tout événement dans l'environnement* ».<sup>2</sup>

Pour le sociolinguiste français, L-J.Calvet, les attitudes linguistiques signifient :

*« les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard »*<sup>3</sup>

Les attitudes linguistiques sont des réactions des usagers envers des sujets qui s'expriment dans deux ou plusieurs langues ou variétés de ces dernières.

En sciences sociales, elles représentent : « *une orientation des conduites ou des jugements, lorsque ceux-ci présentent une certaine cohérence et une certaine stabilité* ».

L'attitude se définit : « *par ce qui est commun à un ensemble d'opinions exprimées verbalement ou, plus rarement, un ensemble de comportements* »<sup>4</sup>.

Elles élucident, par conséquent, les comportements et les réactions des sujets face à des stimuli sociaux.

L'un des reproches que l'on peut faire aux définitions de la langue qui la réduisent à un instrument de communication est qu'elles risquent de laisser croire à une relation

---

<sup>1</sup>DUBOIS J et al, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, édition Larousse, Paris, 1994, p.184.

<sup>2</sup>LAMBERT W, [www.soc.nii.ac.jp/sjdf/Revue/%83t%83%89%83%93%83x33-069-086.pdf](http://www.soc.nii.ac.jp/sjdf/Revue/%83t%83%89%83%93%83x33-069-086.pdf). Consulté le 13/02/2019.

<sup>3</sup>CALVET J-L, *Pour une écologie des langues du monde*, édition PILONE, France, 1993, p.13.

<sup>4</sup>*Dictionnaire de sociologie*, édition Larousse, 2005, p.13.

neutre entre le locuteur et sa langue. Un instrument, on l'utilise lorsqu'on en a besoin, on le remet ensuite, or les rapports que nous avons à nos langues et à celles des autres ne sont pas tout à fait de ce type, il existe, certainement, tout un ensemble d'attitudes linguistiques qui ont une influence sur le comportement linguistique.

Les travaux sur les attitudes linguistiques sont entrés dans une analyse plus fine et moins sociolinguistique des interactions psycho-sociales fondées sur les différences linguistiques (par exemple, examiner comment réagira un journaliste si une personne interviewée change d'accent en cours d'entretien, en faisant varier le sexe, l'identité sociale de la personne, le thème de l'interview, etc.). Et la principale limitation de l'étude *classique* des attitudes linguistiques est et restera sans doute, de saisir, en un cliché nécessairement grossier, ce que l'on a appelé des attitudes linguistiques, qui sont pour une grande part, des "stéréotypes".

Or, dès que l'on raffine, dès que l'on introduit la nuance, le stéréotype se dilue. C'est pourquoi l'étude des attitudes linguistiques est, par essence provisoire, dans sa forme initiale, elle semble condamnée à jouer éternellement les prolégomènes pour débroussailler un nouveau terrain. L'étude des attitudes constitue ainsi une composante importante dans la compréhension du changement linguistique.

De nombreux psychologues sociaux ont donné leur définition des attitudes et tous ne s'appuient pas sur le même aspect, ni exposent les mêmes caractéristiques. Nous accroitrons ici les définitions afin de prendre en compte progressivement les différences qu'elles représentent : « *un affect positif ou négatif envers un objet psychologique* » (Thurstone, 1931, cité dans Garrett, 2010, p19)

Il ya dans toute attitude un aspect évaluatif conscient sollicitant l'intuition et les sentiments des locuteurs et qui est la conséquence des croyances de l'individu vis-à-vis une pensée, une idée et un objet imperceptible. « *Une disposition à répondre favorablement ou défavorablement à un sujet, une personne, une institution ou évènement* » (Ajzen, 1988, cité dans Baker, 1992, p1)

L'attitude est une intention des sujets parlants de déterminer leur position de confirmer ou de réfuter un thème, une personne, une constitution ou encore un fait qui peut être linguistique ou social. « *L'évaluation générale et relativement durable que les gens ont par rapport à des objets, idées ou autres personnes. Ces évaluations peuvent être positives,*

*néglatives ou neutres et peuvent varier en intensité.* » Petty, 2003, cité et traduit dans Vallerand R. et al, 2006, p237)

Donc selon R.J Vallerand et al, l'attitude est un jugement non distinct, critique et qui peut être momentané selon les circonstances qui s'avèrent à l'égard des objets, des notions et des personnes.

Dans leur définition, Allport en 1954, puis Baker en 1992, évoquent l'action des attitudes sur le comportement : « *une manière acquise de penser, de se sentir, et de réagir d'une manière particulière envers une personne(ou un objet)* » (Allport, 1954 cité dans Garrett 2010, p19)

L'attitude est une réaction sociale inconsciente, une réaction subjective envers les personnes et les idées.

*« L'attitude est une construction hypothétique utilisée pour expliquer la direction et la persistance du comportement humain [...] en conséquence, les attitudes sont latentes, déduites de la direction et de la persistance des comportements humains ».*  
(Baker, 1992, p10)

D'après la définition de Baker, l'attitude est un comportement issu de l'incertain, douteux et affectif pour éclaircir une pensée ou un événement, elles sont à leurs tours sous-jacentes et issues de la mise en évidence du comportement humain.

De ces définitions, nous pouvons conclure que les attitudes naissent des appréciations ou des réfutations d'une pensée, d'un objet, d'un événement ou d'une personne, elles sont la conséquence de la pensée acquise, collective, sociale et momentanée.

La corrélation démontrée par Baker dans la définition ci-dessus est à la base des définitions de Gardner, Oppenheim et Lai pour qui les attitudes sont : « *une réaction évaluatrice au sujet d'un référent attitudinal, interprété sur la base des croyances ou opinions de l'individu à propos dudit référent.* » (Gardner, 1979, p9)

Gardner démontre que les attitudes forment un caractère social né d'une réaction négative ou positive sur un sujet, un objet ou une personne et qui se fondent sur les croyances et les pensées des individus que Gardner a nommé référent attitudinal.

D'après Oppenheim en 1882, l'attitude est :

*« une construction, une abstraction qui ne peut être directement observé.[...]un composant intérieur de l'activité mentale qui s'exprime, directement ou indirectement, au travers de faits plus facilement observables comme les stéréotypes, les croyances, les réactions et assertions verbales, les idées et les opinions, la mémoire sélective, la colère ou le contentement ou d'autres émotions, ainsi que dans des aspects divers du comportement. » (Garrett2010 :19)*

L'attitude est une structure, une pensée qu'on ne peut percevoir mais que nous pouvons imaginer car elle est intérieure à la cognition et qu'on peut interpréter à travers des faits observables comme les stéréotypes, les croyances, les idées et les opinions ainsi que les différents émotions et également les comportements variés.

D'après EaglyChaiken 1993 : *« un processus latent, interne à l'individu, qui ne peut être directement mesuré mais qui peut être interprété au travers des réponses observables d'un individu à des stimuli. »(Lai, 2005 :365)*

Une définition souvent citée dans les ouvrages généraux est celle donnée, dès 1935, par l'américain Gordon Allport. Elle a l'ampleur de fixer la construction même des attitudes :

D'après Allport en 1935 :

*« Une attitude représente un état mental et neuropsychologique de préparation à répondre, organisé à la suite de l'expérience et qui exerce une influence directrice ou dynamique sur la réponse de l'individu à tous les objets et à toutes les situations qui s'y rapportent. » (Vallerand et al, 2006 :237).*

La notion d'« attitudes ».D'après M-L Moreau :

*« la majorité des travaux sur les attitudes linguistiques recueillent les réactions des sujets à l'égard des locuteurs s'exprimant dans deux ou plusieurs variétés linguistiques, en concurrence ou en contact sur un même territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut social. »<sup>1</sup>*

Selon M-L Moreau, lorsqu'il est question d'attitudes linguistiques, il ya toujours une façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comme ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres pratiques et également par rapport aux autres langues en présence.

---

<sup>1</sup> MOREAU M-L, *Concepts de base*, éditions mardaga, Bruxelles, 1997, p.57.

*« cette étude permet de mettre à jour les raisons pour lesquelles les individus ou les groupes sont prêts ou non à adopter telle variante ou variété linguistique ou encore telle langue. [...] l'attitude est à la fois l'expression et un instrument de l'identité sociale. En classant différentes variétés linguistiques, l'individu se classe [...] »<sup>1</sup>*

Donc, à l'issu de ces travaux, l'étude des attitudes a permis de savoir :<sup>2</sup>

- Le sentiment de dépréciation
- Une norme de prestige latent.

D'après toutes ces définitions que nous venons de citer, nous concluons que le concept d'*attitude*, désigne une disposition interne et durable qui est à la base des réponses de l'individu à un objet ou à une catégorie d'objets du monde social. Elle éclaire les comportements et les réactions des sujets à l'égard des stimuli.

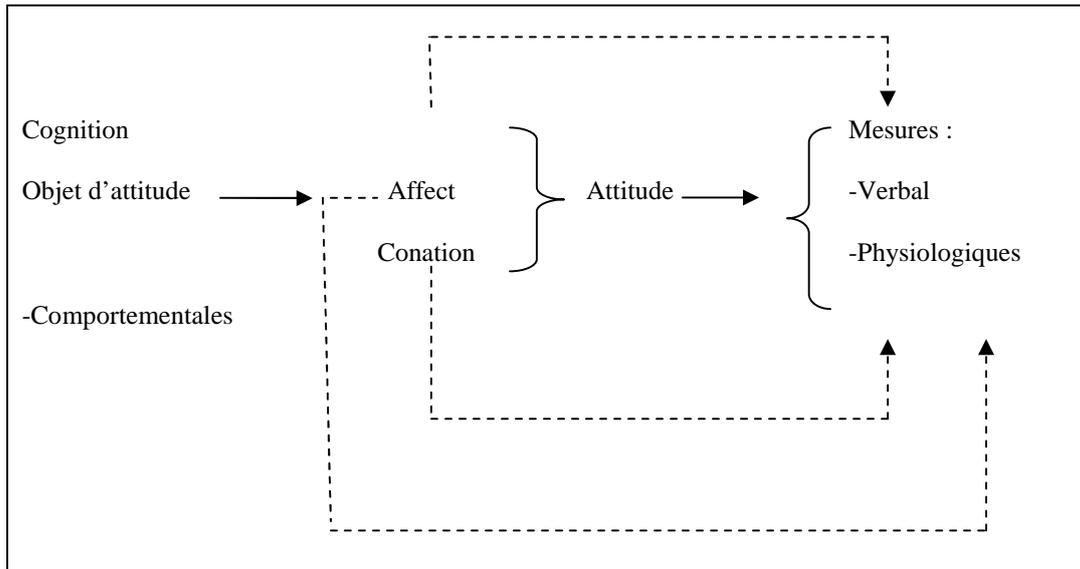
Dorénavant, nous pourrions éventuellement faire une idée assez claire de ce que sont les attitudes. Les attitudes relèvent de nos affects et se manifestent en nous par des évaluations de diverses intensités, positives, négatives ou neutres envers notre entourage, son fonctionnement et les objets qui le constituent. Ces attitudes proviennent de notre vécu de nos expériences, elles sont ainsi acquises et n'ont pas de particularité innée. Enfin, il est impératif à considérer cette double implication : les attitudes ont une influence sur le comportement, et c'est par ce comportement que l'on peut tenir compte des attitudes.

Cela nous donne une idée de la structure tripartite des attitudes parallèlement cognitive (basée sur l'expérience), affectives (puisque les émotions sont favorables ou défavorables ou neutre) et conative (puisque'elle oriente les comportements, les actions). Toutefois, ces trois composantes ont un espace d'action indépendant et n'agit pas systématiquement de manière égale sur l'individu. Vallerand et al(2006) le schématise par l'usage des flèches.

---

<sup>1</sup>Ibid, p.60

<sup>2</sup>Ibid, p58



**Figure 1 : Schéma structurel des attitudes. Source : Vallerand et al, 2006 : 244.**

### 3.1.1. Influence supportée et influence opérée

Selon Allport, les attitudes relèvent à la fois du passif et de l'actif. Il est probable d'être influencé par elles, et d'influencer sur elles. C'est ce qu'assigne selon nous, « [l'] *influence directrice ou dynamique* » citée dans la définition du psychologue social<sup>1</sup>. Les attitudes par leur dimension conative, ont assurément un effet sur notre comportement, c'est ce que peut éclaircir l'influence « *directrice* », qui nous incite à un comportement. Par contre, il est probable aussi d'adapter notre comportement au regard des attitudes que nous voulons susciter dans notre environnement, également de façon consciente ou

<sup>1</sup>Ce sont les notions d'« input » et d'« output », ainsi nommées par Gardner(1985,p46), Garret(2010,p21), Baker(1992,p12) et difficilement traduisibles sans paraphraser, si ce n'est par « influence subie » et « influence agie ».

inconsciente. C'est l'influence « *dynamique* », celle sur laquelle nous pouvons exercer une influence par retour de force<sup>1</sup>.

### 3.1.2. Attitudes et opinions, attitudes et idéologies

Il existe une relation certaine de synonymie entre les vocables « *attitudes* » et « *opinions* » (Baker, 1992, p14). De même dans la littérature, la distinction n'est pas toujours faite entre « *attitudes* » et « *idéologies* ». Bien entendu que le sens de ces termes se distingue, et une explication à leur sujet est utile. La différence fréquemment faite entre les attitudes et les opinions réside dans le fait que les opinions forment la partie verbale des mesures observables des attitudes (cf. Fig.1).

Comme ils sont exprimables verbalement, les opinions ne s'appliquent que sur les attitudes explicites, autrement dit, éprouvées consciemment et assumées par le sujet, car si ce n'est pas le cas, les opinions (d'ordre public) et les attitudes (d'ordre privé) d'un même sujet peuvent différer. Il n'est pas toujours possible d'avoir conscience du fait que nos attitudes publiques et nos attitudes privées peuvent varier. Comme l'évoque Garrett (2010 :32) cette divergence, consciente quelquefois, mais surtout inconsciente dans la plupart des cas, est à la base de nombreux travaux.

La différence entre les attitudes et les idéologies est de deux sortes : celui de leur échelle, et celui de leurs origines. Les attitudes tendent à être individuelles tandis que les idéologies tendent à être sociétales, dans les deux cas. Pour Baker, « *le mot idéologie tend à référer à la codification des normes et des valeurs d'un groupe* ». <sup>2</sup> Cette normalisation est l'objet d'une société, d'un groupe social au sujet d'un autre groupe social, quelle qu'en soit la nature (communauté politique, communauté ethnique, communauté linguistique...etc.). <sup>3</sup>

Milroy précise : « *les idéologies sont historiquement ancrées et parfaitement intégrées par la société* ». <sup>4</sup>

---

<sup>1</sup>HOUVILLE Sylvain-Lionel, *Attitudes linguistiques : définitions, implications et application à l'anglais*, Mémoire de recherche pour Master2 d'études anglophones Université Stenfhall Grenoble3,2011-2012, p15, pdf, consulté le : 02/02/2019.

<sup>2</sup> Baker C, *Attitudes and language*, Clevedon/Adelaide : MultilingualMattersLtd, 1992, p15.

<sup>3</sup>Op.cit, HOUVILLE Sylvain-Lionel, p15.

<sup>4</sup> Language Ideologies and Linguistic Change in Frought C. (dir) *Socilinguistic Variation : Cristal Reflexions*. Oxford : Oxford UniversityPress, 2004, p166.

Dans le même contexte, les idéologies sont comme l'air qu'on respire : mis sous étude sans qu'on puisse cesser de la respirer, et si nous cherchons à les définir, nous ne trouverons pas une définition mais des définitions, chacune en son temps et à son tour, ont assuré la démarche au sens où un grimpeur assure sa prise, et les idéologies restent à construire, à être entretenues, encouragées et provoquées.

De ce fait, les idéologies (sociétales) agissent sur les attitudes (individuelles). Car une fois « ancrées » et « intégrées » dans la société, ils constitueront une partie de l'expérience du sujet et de son environnement social, et influent inévitablement sur la dimension cognitive des attitudes.

### 3.1.3. Les types d'attitudes

Les attitudes, nos « *réaction subjectives* » linguistiques<sup>1</sup> peuvent être par surcroît de leurs mesures observables, de différentes natures. Marina Yaguello, par exemple, classe des attitudes de trois natures différentes : «

- ***explicatives***, conduisant à des rationalisations, à des tentatives de théorisation, ainsi par exemple sur l'adéquation du genre grammatical et du genre naturel, sur l'origine des mots et des langues, etc ;
- ***appréciatives***, se traduisant sur des jugements sur la beauté, la logique, la clarté, la simplicité de telle ou telle langue ;
- ***normatives***, s'exprimant par l'opposition à toutes les formes de « corruption » de la langue. »<sup>2</sup>

Ces trois types d'attitudes ne sont pas mutuellement absolus. Un sujet ayant une attitude normative établira certainement son argumentation (inconsciente/psychique ou consciente/verbalisée) sur des éléments appréciatifs ou explicatifs. De ce fait, un individu s'opposant à une possible « *corruption* » du français par l'anglais pourra le faire car il pense que les contingents de l'anglais stimule le style et la beauté du français ou parce que l'usage d'un franglais mènera rendre ridicule une règle de grammaire.

Il existe toutefois un autre point de vue, celui du chercheur Gardner, qui différencie les attitudes en trois autres natures et qui concernent précisément les attitudes linguistiques.

---

<sup>1</sup>LABOV W, *Sociolinguistique*, Traduit de l'anglais par Alain Khim, édition de Minuit, Paris, 1976, p213.

<sup>2</sup>YAGUELLO M, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, édition du Seuil, Paris, 1988, p.13.

Il suggère les attitudes « *d'intérêt éducationnel* », les attitudes « *d'intérêt sociétal* » et enfin les « *positionnements attitudeaux plus généraux* »<sup>1</sup>.

Dans le même contexte, nous pouvons également citer l'exemple des attitudes éprouvées envers les professeurs de langues, au niveau de leurs personnalité leurs compétences, passion et conduite en classe, influence le degré d'effort investi et motive ou décourage à apprendre une langue. Alors que pour le deuxième type d'attitudes, il s'agit d'acceptation ou même envie ou refus de s'intégrer à une société en adoptons ou rejetons leur(s) langue(s) et leurs cultures et idéologies. Et finalement pour le dernier type d'attitude annoncé par Gardner, il est question d'un type d'attitude qui s'étend à une réaction envers une politique ou une économie d'une communauté et même vis-à-vis un régime et un pouvoir ou encore de la religion de cette dernière.

Les attitudes « *d'intérêt éducationnel* » sont celles qui, agissent sur la motivation à apprendre une langue, et par la suite d'être compétent. Dans le même contexte, nous pouvons également citer l'exemple des attitudes éprouvées envers les professeurs de langues, au niveau de leurs personnalité leurs compétences, passion et conduite en classe, motive ou décourage à apprendre une langue. Les attitudes « *d'intérêt social* » concernent celles à mettre en rapport avec l'environnement social du sujet, et ne concernent alors pas seulement l'acquisition ou l'apprentissage d'une langue seconde, mais la langue, le langage en général. Troisièmement, les « *positionnements attitudeaux plus généraux* » relèvent de fonctionnements tels que l'ethnocentrisme ou l'autoritarisme, par exemple.<sup>2</sup>

#### **3.1.4. Les attitudes, à quoi servent-elles ?**

Partant de l'idée que les attitudes sont plus au moins conscientes, cela paraîtra incontestable qu'elles servent à des fonctions qui sont conscientes, impliquant des degrés variés d'activité ou de passivité. Grâce aux attitudes nous influencerons notre environnement voire nous agissons sur lui pour des intentions intégratives d'instrumentalisation.

Nos attitudes agissent sur notre environnement afin d'organiser nos communautés linguistiques, et structurer jusqu'à la substance de nos langues.

---

<sup>1</sup>GARDNER R C, *Social Psychology and Second Language Learning* : The Rôle of Attitudes and Motivation, London : 1985, London : Edward Arnold, p.40.

<sup>2</sup>Ibid, p.40.

### **3.1.4.1. Fonction intégrative, fonction instrumentale**

Dans ces travaux (Lai, 2005) a décrit la duplicité qui se trouve au sein de la communauté linguistique de Hong-Kong, à présent région administrative de la République de Chine, et ancienne colonie Britannique. L'auteur admet que pour les attitudes des hongkongais sont instrumentales en ce qui concerne l'anglais, c'est parce qu'ils ont des attitudes intégratives envers le cantonnais. Ce qui explique que les attitudes de ces locuteurs sont favorables envers le cantonnais dès lors que cette langue leur accède à souder leur communauté, et de s'inscrire comme appartenance pleine et entière de la République Populaire de Chine, le cantonnais favorisant alors une illustration facilement compréhensible par cette unité. Cependant ces mêmes sujets, dans l'enquête, éprouvent une attitude favorable envers l'anglais pour sa dimension instrumentale ; en prenant en compte « les avantages pragmatiques perçus » (Dörnyei et al, 2006, p12) qu'entraîne cette langue (intégration augmentée dans l'économie mondialisée, sauvegarde d'un lien avec le monde britannique).

La langue essentiellement, décrit une identité elle ne présente pas uniquement un code, un outil. Nos attitudes vont donc être dirigées vers ces deux angles. Afin de s'intégrer au sein d'une société, un locuteur adoptera des attitudes favorables envers la langue de celle-ci. Appartenir à une société, c'est parler sa langue, adopter son accent et aussi utiliser un vocabulaire spécialisé, de la même manière que le rejet d'une langue, où se défaire d'un accent sera une confirmation de vouloir se dissocier par rapport à une communauté.<sup>1</sup>

Néanmoins, il est concevable d'éprouver des attitudes positives envers une langue sans être en lien d'intérêt profond pour la société.

On montre par conséquent, des attitudes favorables à l'égard d'un code, et non à l'égard d'une identité.

C'est le cas par exemple d'une entreprise remontée dans une région francophone et que son rival est au Japon, cette entreprise éprouvera des attitudes favorables vis-à-vis le japonais (et fait suivre à ses employés des cours au japonais à titre d'exemple).

Dans ce cas la langue est utilisée comme outil et les attitudes auront une fonction instrumentale envers cet idiolecte.

---

<sup>1</sup>HOUVILLE Sylvain-Lionel, op.cit, p28.

Les attitudes à fonction instrumentale sont évoquées comme le souligne Vallerand et al. (2005 :252):« aidant à adopter des stratégies appropriées permettant de maximiser notre adaptation sociale ».

Il est question ici d'un fonctionnement actif.

Ces deux types d'attitudes touchent principalement le processus de l'apprentissage des langues secondes ou étrangères.

Toutefois, il serait possible de concevoir des attitudes instrumentales envers un accent régional ou un jargon professionnel.

L'essentiel dans tout ça est : « *la fonction jouée par les attitudes dans la motivation* » à apprendre une langue (Gardner, 1979, p217). Fonction structurante. « *Les attitudes affectent les locuteurs qui les expriment et elles en structurent les communautés de même pour les langues, d'un point de vue formel. Elles sont structurées socialement structurantes* ». (Garrett, 2010 :29).

C'est au Labov que revient l'honneur de mettre au jour de développer ce sujet dans sa préface d'une de ces travaux principaux :« *une communauté linguistique ne doit pas être conçue comme un groupe de locuteurs qui utilisent tous les mêmes formes, mais comme un groupe qui partage un ensemble d'attitudes sociales envers la langue* »(Encrevé 1976 : 21)

Nous notons à partir de cette affirmation variationniste que nous appartenons à une communauté linguistique lorsque nous montrons les mêmes attitudes sociales envers une des langues et non pas lorsque nous utilisons les mêmes normes d'une, de langues.

#### **3.1.4.2.Fonction d'expression**

La fonction d'expression est la plus flagrante des fonctions car elles sont l'expression d'activités plus larges que la langue en elle-même, « *l'extériorisation des croyances et des valeurs centrales que l'on possède* » (Vallerand et al, 2006 :252).

Dalila Morsly, en conclut après des études menées sur les nominations des langues et les façons de parler que : « *On remarque d'abord que toutes ces formules stéréotypes sont d'abord des formules de désignation des sujets parlants et secondairement des modes de désignation de parlures" ou parlars"* » (1990, p85).

Au-delà de l'expression de valeurs, les attitudes linguistiques ont pour rôle de servir à des processus de défense de soi, par la diminution des usages de l'Autre, ou par la amélioration de son propre usage, afin de tempérer à foison, l'homme instaure des classements qu'il s'inculque inconsciemment et les imprègne à l'autre par nécessité et d'autres fois avec force. Ces activités annoncent la fonction, dénommée en sociologie par « *distinction* ». <sup>1</sup>

Cette étude permet de mettre au jour les raisons pour les quelles les individus ou les groupes sont prêts ou non à adopter, voire à apprendre, telle variante ou variété linguistique, ou encore telle langue (dans le cas de bilinguisme ou d'apprentissage de langues secondes). Au delà de ces potentialités explicatives, l'attitude est à la fois l'expression et un instrument de l'identité sociale. En classant différentes variétés linguistiques, l'individu se classe ; l'expression des goûts et des dégoûts linguistiques, au même titre que les autres signes de différenciation culturelle, représente une façon de repérer dans un groupe sur le continuum social.

### **3.2. Représentations**

Selon le Petit Robert « Représentation vient du latin « *repraesentatio* » qui veut dire rendre présent, mettre sous les yeux ; en philosophie ; est ce par quoi un objet est présent à l'esprit. En psychologie ; c'est une perception, une image mentale dont le contenu se rapporte à un objet, à une situation, à une scène (Etc.) du monde dans lequel vit le sujet : La représentation : c'est l'image, la figure, le signe qui présente, psychologiquement, c'est le processus par lequel une image est présentée, aux sens de point de vue didactique. Cette notion nous présente l'image que l'apprenant s'est fait de la langue française ». <sup>2</sup>

Il est nécessaire d'indiquer que le concept de représentation provient, à l'origine, de la philosophie avec Emmanuel Kant : « *les objets de notre connaissance ne sont que des représentations et la connaissance de la réalité ultime est impossible* ». <sup>3</sup>

Elle désigne alors en philosophie : « *le fait d'évoquer à l'esprit un objet, ce dernier est représenté sous forme de symboles, de signes, d'images, de croyances, de valeurs, etc.* » <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>HOUVILLE Sylvain-Lionel, op.cit, p.30.

<sup>2</sup>Le Petit Robert, édition 2011.

<sup>3</sup>Ruano-Borbalan.J-C, *Une notion clef des sciences humaines*, in sciences humaines, 1993.p.16.

Elle attribue, cependant, une image, un symbole, ou bien un signe à un objet pour le rendre présent à l'esprit. La notion « représentation » est conceptualisée par de différentes disciplines des sciences humaines (science du langage, sociologie, psychologie, anthropologie, épistémologie, philosophie...)

Selon J-L.Calvet les représentations c'est : « *La façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comme ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment situent leurs langues par rapport aux autres langues* »<sup>2</sup>

En outre pour le même auteur ces représentations amènent à :

- ❖ Des jugements sur les langues et la façon de les parler, jugement qui généralement se répandent sous l'allure de stéréotypes.
- ❖ Des conduites linguistiques prétendant à mettre la langue du locuteur en accord avec ses jugements et ses attitudes.
- ❖ Des attitudes face aux langues, aux accents, autrement dit, en face aux locuteurs que les stéréotypes se distinguent.

Selon Jodelet (1993), le terme "représentations" est un terme qui a été emprunté aux sciences humaines (psychologie sociale) qui désignait une forme courante de connaissance, socialement partagée contribuant à donner une vision de la réalité communes à des ensembles sociaux et culturels.<sup>3</sup>

D'où ce terme a fait l'objet de débats pendant des années, alors qu'il était lié aux idéologies, il acquiert avec le temps une autre acception comme le soutient Marie-Louise Moreau :

*« En sociolinguistique, l'étude des représentations s'est surtout centrée sur la question des contacts des langues ou de registres d'une même langue : langue standard vs dialecte ou créole, langues majoritaires vs minoritaires, registres stylistiques différents selon les situations plus ou moins contrôlées »*<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup>Dictionnaire Encyclopédie philosophique universelle, Des notions philosophiques, PUF, France, 1990, pp.2239-2241.

<sup>2</sup>CALVET J-L, *Pour une écologie des langues du monde*, édition PILONE, France, 1990, p.158.

<sup>3</sup>MOREAU M-L, *Concepts de base*, éditions mardaga, Bruxelles, 1997, p.246

<sup>4</sup>Ibid, p.247

Cette notion est apparue en sociologie grâce à Emile Durkheim en 1898, dans un revue de la métaphysique et de morale; il a mentionné que l'origine des représentations est bien scientifique, religieux et mythique : « *la représentation est une vaste classe de formes mentales relatives à la science, aux mythes ou encore aux religions, constituée d'opinion et/ou de savoirs sans distinction* »<sup>1</sup>

Il sépare les représentations en deux types :<sup>2</sup>

- a) individuelles; composées par l'individu lui-même en réaction et interaction avec son environnement.
- b) collectives composées et partagées par tout un groupe social, elle est considérée comme dominante car les conceptions de l'individu sont cantonnées en fonction de la société et le groupe social.

Les représentations individuelles se créent dans les expériences singulières de l'individu lorsqu'il s'agit d'une interaction avec son environnement.

J.Clenet l'explique en formulant : « *Ces représentations individuelles sont fondées sur des expériences singulières et sont construites de manière tout autant singulière dans un environnement qui devient alors singulier* »<sup>3</sup>

Alors que les représentations collectives sont produites et partagées par un groupe à partir de ses expériences, ses croyances, ses informations, ses savoirs...Elles sont primordiales dans la définition des modes de pensées communes au sein du groupe.

Au 20ème siècle, ce terme est introduit dans la psychologie sociale par le psychosociologue, Serge dans son ouvrage : « *la psychanalyse, son image et son publique : étude de la représentation sociale de la psychanalyse* ».Son idée se base sur la pensée durkheimienne : la notion de représentation collective est adaptée en transformation sociales :

« *Des références élaborées collectivement par un groupe ou une société et permettant à la collectivité comme à l'individu de comprendre son environnement,*

---

<sup>1</sup>MOSCOVICI S, *Des représentations collectives aux représentations sociales*, in JODELET Denise, Les représentations sociales, coll. Sociologie d'aujourd'hui, P.U.F.1989.P.65.

<sup>2</sup> HAMMI S et HAFSI H, Mémoire d'obtention du Master 2, *L'impact des représentations sociales sur la pratique de l'oral*, Tébessa, 2015/2016.

<sup>3</sup> CLENET J, *Représentations, formation et alternance/développement*, L'Harmattan, Paris, 1998, p.8.

*en classant dans des catégories ses contacts avec les objets, les personnes les phénomènes et les savoirs »<sup>1</sup>*

De ces définitions, les représentations sont des connaissances socialement partagées et qui proviennent de la réalité d'une même communauté et elles ont un lien direct avec la culture et les idéologies de ce même groupe social. Et nous optons pour la définition de Jodelet, que nous trouvons plus globale et plus signifiante en désignant les représentations de forme commune de connaissance, d'idées, de conceptions partagées entre les groupes sociaux et qui illustrent la réalité vécue, les représentations manifestent ce que pensent ces locuteurs des langues comme un fait social et pour cette raison que nous allons nous approfondir dans l'explication des différentes définitions concernant les représentations linguistiques et de ce que font les locuteurs des langues, pour mieux cerner tout ce qui peut influencer les locuteurs et de les pousser à aimer ou à rejeter une langue.

### **3.2.1. Les représentations linguistiques**

La sociolinguistique étant une discipline nouvelle (Bright, 1966) s'intéresse aussi aux représentations linguistiques en prenant comme point de départ que la langue est un fait social où des rapports entre les locuteurs, leurs langues et la société. Les représentations linguistiques sont étudiées et analysées comme domaine de la sociolinguistique :

*« un domaine important de ce courant s'intéresse aux représentations linguistiques qui se composent de croyances relativement stables que les locuteurs se construisent au sujet de leurs pratiques linguistiques à la suite de leurs expériences avec la langue dans divers contextes sociaux, ces croyances déterminent les évaluations que les locuteurs font de leur propre langue, de même que leurs attitudes envers la langue. »<sup>2</sup>*

Cette notion a vu le jour comme nous venons de le signaler avec les travaux de William Labov, elle paraît floue, ambivalente et complexe ce qui a mené à des études diverses pour la définir : Entre les années 1960 et 1980, avec Trudgill, Guenier, Milroy et Labov, les représentations sont désignées sans être explicitement nommées par : opinions, images, visions et d'idéologies. Et, par la suite les recherches menées sur ce terme ont été

---

<sup>1</sup>Op.cit, MOSCOVICI S, p.65.

<sup>2</sup>MELANSON S et CORMIER M, *représentations linguistiques d'élèves du secondaire à l'égard de la langue dans les contextes familiaux, en milieu minoritaire*, vol5, numéro 1 2010, p.3-4, [www.reefmm.org](http://www.reefmm.org), pdf, consulté le : 03/03/2019.

élargies et approfondies grâce aux réflexions de Houdbine et Tabouret-Keller, dans la période entre 1980 et 1990.

Pour Calvet:

*« Les représentations sont constituées par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs au sujet des langues : Les représentations concernent au moins trois choses : la forme des langues (comment il faut parler), le statut des langues (ce qu'il faut parler) et leur fonction identitaire (ce que la communauté parle) »<sup>1</sup>*

Nous désignons par représentations linguistique, le sentiment des locuteurs à l'égard d'une langue, dès lors les psychologues sociaux s'obstinent sur trois aspects interdépendants des représentations <sup>2</sup>:

- leur élaboration dans et par la communication ;
- la reconstruction du réel et ;
- la maîtrise de l'environnement par son organisation.

D'après Khaoula Taleb Ibrahimy :

*« La langue que parle, que revendique l'individu comme étant la sienne, la vision qu'il peut en avoir en rapport avec les autres langues utilisées dans le même contexte n'est pas seulement un instrument de communication, elle est surtout le lieu où se cristallise son appartenance sociale à une communauté avec laquelle il partage un certain nombre de conduites linguistiques ».<sup>3</sup>*

L'individu en maîtrisant ou en parlant des langues, il se crée des manifestations de maintes représentations, opinions et comportements ; cette idée qu'un locuteur a à propos d'une langue a une influence cruciale dans la maîtrise et l'usage de celle-ci.

Ces représentations, K.Taleb-Ibrahimy a aussi définies en tant que : « *des conceptions que les locuteurs, ou groupe de locuteurs, ont de son rôle, de sa valeur, de ses*

---

<sup>1</sup>CALVET L-J et Moreau M-L, *Une norme ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone, Langues et développement*, Paris, 1998, p.25.

<sup>2</sup>Attitudes et représentations, <https://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1>. Consulté le:03/05/2019.

<sup>3</sup>TALEB –IBRAHIMI K., *Les algériens et leur(s) langue(s) : Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne.*-Alger : EL-HIKMA ,1995.-pp.72-73.

*fonctions et qui, pour être souvent non conscientes, sont néanmoins, à l'origine des comportements ».*<sup>1</sup>

Cette auteur algérienne, définit les représentations linguistiques et illustre le paysage linguistique algérien qui est constitué d'une multiplicité de langues et de variétés linguistiques ; il est un pays plurilingue où coexistent : l'arabe dialectal, l'arabe classique, le berbère et ses variétés et la langue française. Et cela a fait surgir d'une manière souvent inconsciente, des phénomènes linguistiques, telles que, les représentations et les attitudes à l'égard de chaque langue et qui sont liées à la pratique de ces langues dans la société algérienne.

### **3.2.2. Les représentations sociales**

#### **3.2.2.1. Qu'est-ce que les représentations sociale ?**

Le concept « *représentation sociale* » instaure un croisement entre la psychologie et la sociologie en étant une forme de penser, de traduire et d'interpréter la réalité quotidienne. Cette notion fondatrice remplit une place primordiale dans les sciences humaines depuis les travaux de Moscovici qui a été influencé par « *la représentation collective* » Durkheimienne, mais en ressuscitant le concept et en le substituant par « *représentation sociale* ».<sup>2</sup>

D'après Moscovici :

*« La représentation sociale c'est un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permet non seulement la stabilisation du cadre de vie des individus et des groupes, mais qui constitue également un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses ».*<sup>3</sup>

Moscovici met le point sur le côté de la nature et du contenu des représentations sociales qui sont un ensemble de concepts, d'idées, de valeurs qui donnent une certaine idée de la réalité vécue -comment aperçoit-on et conçoit-on les choses, des informations

---

<sup>1</sup>BAUTIER-CASTAING E, *La notion de pratique langagière : un outil heuristique pour une linguistique des dialectes sociaux. Langage et société*, 1981.-p4-Cité dans : Taleb-IbrahimiKhaoula., *Les algériens et leur(s) langue(s)*.-Alger : AL HIKMA ,1995(a).p.89.

<sup>2</sup>HAMMI S et HAFSI H., op.Cit, p25.

<sup>3</sup>MOSCOVICI S cité par FISCHER G-N, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, édition Dunod, Paris, 1996, p.125.

organisées et structurées par rapport à un objet qui sera ajuster à son tour par les connaissances.

Il a également attiré l'attention sur les fonctions d'une représentation sociale qui stabilise le cadre de vie, et qui est aussi un outil d'orientation et de formation des réponses sur ces représentations.

Grâce aux représentations l'individu pourra se faire comprendre et comprendra les autres groupes d'individus, leurs conduites, leurs façons de se représenter ; elles se forment de trois éléments principaux : **sujet** (un groupe), **objet** (un personnage social) et **connaissance** (la représentation).

Cette notion de « *représentation sociale* » se situe entre le réel et l'imaginaire, entre l'objectivité et la subjectivité. Jodelet le précise : « *La représentation sociale n'est ni le double du réel ni le double de l'idéal ni la partie subjective ni la partie objective du sujet* ». <sup>1</sup>

C'est une révélation du monde par le biais des systèmes cognitifs, de croyances, d'opinions partagées par une société donnée à propos d'un objet social. Vu leur nature complexes ; ces représentations sociales, de nombreuses définitions ont été élaborées dans le but de cerner et d'illustrer cette notion, et pour cela, divers auteurs ont tenté de les définir : Abric, Bronckart, Moliner, Guenier.

Bronckart définit les représentations sociales comme : « *modalités de pensées pratiques, orientées vers la communication et la maîtrise de l'environnement, modalités qui relèvent à la fois des processus cognitifs généraux et des processus fonctionnels socialement marqués* ». <sup>2</sup>

Selon Bronckart, les représentations sociales démontrent qu'elles ont un objectif important qui consiste à la compréhension de l'environnement et la communication avec autrui par le moyen d'un système cognitif et aux liens qui unissent les membres d'un groupe social.

La même idée de pensée était par Jean-Claude Abric dénoté que :

---

<sup>1</sup>JODELET D, *Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie*, in S. Moscovici (éd) Psychologie sociale, édition PUF, Paris, 1984. p.361.

<sup>2</sup>BRONCKART J-P cité par Lüdi G et PY B, in *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne, 1986, p.203.

*« Les représentations sociales sont des ensembles sociocognitifs, organisés de manière spécifique, et régis par des règles de fonctionnement qui leur sont propres, elles sont aussi un guide pour l'action, elles orientent les actions et les relations. Elle est un système de pré-décodage de la réalité car elle détermine un ensemble d'anticipations et d'attentes ».*<sup>1</sup>

Selon cette définition Abric appuie sur le fait que les représentations sociales sont attachées fortement à la réalité car elles servent à la décoder. Elles sont aussi des instruments auxquels l'individu ou le groupe social revient inconsciemment pour construire la réalité quotidienne.

Guenier décrit les représentations sociales comme étant : *« une forme courante et non savante de connaissance socialement partagé qui contribue à une vision de la réalité comme à des ensembles sociaux et culturels ».*<sup>2</sup>

La représentation sociale est un agencement sociocognitif et une manière de voir le monde et d'avérer la réalité qui se traduit à travers les jugements ; c'est l'ensemble de connaissances, d'attitudes et de croyances qui renvoie à un fait social.

D'après Jodelet, Les représentations sociales sont des données naïves, un savoir non scientifique sur le monde construit à partir des expériences vécues, elles sont également collectives; élaborées socialement et partagées entre les groupes sociaux possédant un code de communication commun :

*« Une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Egalement désignée comme savoir de sens commun ou encore savoir naïf, naturel, cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique ».*<sup>3</sup>

Pour Jodelet assidument, les représentations sociales jouent un rôle pratique, grâce à elles, l'individu s'approprié la réalité extérieure et il est capable de la décoder, de l'interpréter et de la maîtriser. Le terme *« représentations sociales »* se rapporte aux produits et aux processus qui marquent le *« sens commun »* de la pensée et de savoirs

---

<sup>1</sup>ABRIC J-C, *Pratiques sociales et représentations*, édition PUF, Paris, 1994, p.21.

<sup>2</sup>GUEUNIER N, *représentation linguistique*, in MOREAU M-L, *sociolinguistique, concept de base*, Liège, édition Mardaga, 1997, p.146.

<sup>3</sup>BEN ALAYA D, *théorie des représentations*, [http://psychologie.u-strasbg.fr/documentation/ELouvet/repr%C3%A9sentations\\_sociales.pdf](http://psychologie.u-strasbg.fr/documentation/ELouvet/repr%C3%A9sentations_sociales.pdf). Consultée le 24/03/2019.

populaires sur les langues et les croyances, qui sont distribuées et partagées aussi entre les membres du même groupe social ou culturel.<sup>1</sup>

De multiples définitions ont été exposées pour illustrer la notion de représentation sociale. Nous pensons que la « *définition générale* », formulée par Jodelet (1984), répond de façon synthétique aux questions posées et regroupe l'ensemble des dimensions en jeu dans le paradigme du concept de représentation sociale, en étant un fondement théorique pour appréhender les phénomènes de la relation entre l'individu et la société, à partir de la jonction entre le méta-système psychologique et le méta-système social, sur le côté de l'interaction, de la communication et de la relation.

### **3.2.2.2. Genèse et fonctionnement d'une représentation sociale**

Deux processus cognitifs entrent dans la conception et la construction de toutes les représentations sociales, ce que Moscovici le confirme, et qui sont ; celui de l'objectivation et d'ancrage.

#### **✓ L'objectivation**

Ce processus transforme en image significative et rend concret tous ce qui jaillit comme abstrait. Ce même mécanisme, dénote que; « *les connaissances relatives à l'objet de représentation n'apparaissent plus comme des concepts, des constructions intellectuelles destinées à rendre compte de cet objet, mais bien comme des éléments tangibles de la réalité* ». <sup>2</sup>

Il s'agit d'un processus de concrétisation de concepts, en leur donnant des contenus concrets, alors qu'ils n'étaient que des idées abstraites ou mieux encore, c'est le procédé par le quel les locuteurs s'approprient un concept abstrait ou des connaissances complexes à leurs propres façons, ou pratiques.

Donc, les représentations sociales sont l'image mentale que les locuteurs se font de leur langue et de leur réalité sociale dans un milieu où les langues en présence, ne remplissent pas toujours les mêmes fonctions.

---

<sup>1</sup>JODELET D, *Les représentations sociales dans le champ la culture*, [http://classiques.uqac.ca/contemporains/jodelet\\_denise/representations\\_sociales\\_champ\\_culture/representations\\_sociales\\_champ\\_culture\\_texte.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/jodelet_denise/representations_sociales_champ_culture/representations_sociales_champ_culture_texte.html). Consulté le:26/05/2019.

<sup>2</sup>MOLINER P, *Formation et stabilisation des représentations sociales*, Université de Grenoble, édition PUG, 2001, p19.

### ✓ L'ancrage

Ce deuxième mécanisme de conception et de fonctionnement de représentations sociales est décrit comme un processus « *par lequel l'objet de représentation devient un instrument familier inséré dans des catégories de savoirs préexistants* ». <sup>1</sup>

Il oriente les nouvelles appréhensions pour les rendre familières, il restitue aussi comme intelligible ce qui est nouveau ou étranger.

#### 3.2.2.3. Caractéristiques des représentations sociales

Les représentations sociales ont été éclaircies par Moliner<sup>2</sup> :

- Elles sont une cohérence d'éléments organisés qui entretiennent des relations concernant un objet ;
- Elles sont nées et partagées collectivement.
- Elles ont pour finalité de reconstruire le réel et d'interpréter l'environnement ;
- Elles possèdent un savoir non scientifique sur le monde.
- Elles servent à éclaircir et d'appréhender la réalité.
- Elles sont reconnues par leur caractère imagé.

#### 3.2.2.4. Fonctions des représentations sociales

Selon la conception de Moliner, les représentations sociales ont quatre fonctions primordiales : « *Catégorisation cognitive des objets, identification sociale et individuelle, orientation et prescription des comportements, référentielles de savoirs pour des justifications ou des rationalisations* ». <sup>3</sup>

D'abord, la représentation sociale, permet de se faire une idée globale de l'objet. Puis, grâce au processus d'ancrage qui rend l'objet concret et plus familier, elle le positionne dans l'univers. Ensuite, la représentation sociale agit en tant qu'une disposition à la réaction par rapport à un problème ou à un objet. Finalement, après avoir agi par

---

<sup>1</sup>MOLINER P, *Images et représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1996, p.11.

<sup>2</sup>HAMMI S et HAFSI H, op.cit, p.29.

<sup>3</sup>MOLINER P et RATEAU P, *Les représentations sociales, pratiques ses études de terrain*, 2002, p.80.

rapport à un objet la représentation sociale, légitime cette action et ces comportements et ces prises de position.

Et nous allons, en l'occurrence, tâcher d'expliquer l'utilité et les différents niveaux des représentations sociales.

- **Une fonction de savoir** : Grâce aux savoirs naïfs, les représentations sociales contribuent à la compréhension du monde et révèlent la réalité et aussi simplifient la communication.
- **Une fonction identitaire** : Elles définissent l'identité et l'appartenance sociale de chaque individu ou d'un groupe et permettent de protéger et de ne pas aliéner la spécificité des groupes.
- **Une fonction d'orientation** : Elles contribuent à créer des attentes et d'orienter le comportement comme elles redonnent à la réalité la conformité à la représentation.
- **Une fonction justificative** : Elles ont pour rôle la justification des goûts et des attitudes et à appuyer la position sociale des groupes.

### 3.2.2.5. Composition et organisation des représentations sociales

La représentation sociale s'ajuste aux alentours d'un noyau central et un système périphérique; ce qui est dû à sa structure spécifique.

Abric l'a prouvé en 1976 en tant qu'une théorie :

*« L'hypothèse dite du noyau centrale qui peut être formulée en ces termes : l'organisation d'une représentation présente une modalité particulière, spécifique : non seulement les éléments de la représentation sont hiérarchisés mais par ailleurs toute représentation est organisée autour d'un noyau central, constitué d'un ou de quelques éléments qui donnent à la représentation sa signification ».*<sup>1</sup>

Dans cette définition, J-C Abric, organise la représentation sociale en deux parties : Le noyau, qui est l'élément fondamental dans la représentation sociale, il est *consensuel et partagé*,<sup>2</sup> c'est le noyau central qui donne la signification et la valeur à la représentation

---

<sup>1</sup>ABRIC J-C, *Les représentations sociales : aspects théoriques* in ABRIC Jean-Claude (éd.), pratiques sociales et représentations, Paris, presses universitaires de France p.11-35.

<sup>2</sup>*Le noyau centra et les éléments périphériques*, [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.bernard\\_jb&part=126684](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.bernard_jb&part=126684). Consulté le : 26/05/2019.

sociale, alors que, l'élément périphérique, est hétérogène et provient de l'expérience individuelle et permet l'intégration à la réalité vécue.

- **Noyau central**

Il est caractérisé par son caractère nécessaire et fixe ; c'est la réalité autour de laquelle les représentations sociales se construisent.

Le noyau central est concret, homogène et imagé selon les ordres sociaux ; il a une fonction génératrice, car il structure la signification et la valeur de la représentation sociale et une fonction organisatrice vu sa détermination des rapports entre les représentations sociales.

- **Un système périphérique**

C'est la façon individuelle propre à chacun, conforme dans différentes situations, ces éléments périphériques montrent la disposition à adopter (fonction perspective) comme ils sont incohérentes, nous pouvons aussi les envisager comme un « *pare choc* » du noyau, cette métaphore est adoptée par Flament pour mieux expliciter le rôle de défense des éléments périphériques.<sup>1</sup>

### **3.2.3. Représentation linguistique (RL) et représentation sociale (RS)**

Henri Boyer pense que les représentations linguistiques font partie des représentations sociales : « *on peut raisonnablement considérer que les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales...* ».<sup>2</sup>

Elles renvoient toutes les deux à une représentation mais différemment, la première est d'une catégorie linguistique l'autre est sociale. Et comme la langue est un objet social RL devient une représentation sociale de la langue. Et si l'on cherche à bien expliquer les pratiques linguistiques et sociales, il est important d'étudier aussi l'utilisation des représentations et d'établir la relation étroite entre elles, et, ces représentations sont « *à l'interface de l'individuel et du social* ».<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup>HAMMI S. et HAFSI H., op.cit, p.31.

<sup>2</sup>BOYERH, *Matériaux pour une approche des représentations sociales. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie*. In : Langue française. 85, 1990, p.102.

<sup>3</sup>JODELET D, *Les représentations sociales*, édition PUF, Paris, 1989, pp68-69.

L'appréhension de ces pratiques suppose l'étude des conditions sociales, historiques, matérielles et l'étude des niveaux cognitifs, représentationnels de l'individu. De cela, nous pouvons envisager une analyse typique des représentations langagières en prenant en considération tous les facteurs situationnels.

#### **3.2.4. Le sexe comme facteur de catégorisation dans les représentations sociales**

Dans le champ de la sociologie différentielle, le sexe est un élément important qui participe dès un bas âge au système de classification et de stéréotypie. C'est une partie déterminante et essentielle du thème<sup>1</sup> homme/femme qui d'après Moscovici affecte la genèse des RS.

Cela prouve que c'est une variable tangible dans la construction des représentations sociales et qu'il est un principe incontournable dans l'agencement des variations du cadre représentationnel et par conséquent, dans le phénomène d'ancrage.

Effectivement, les relations filles/garçons sont aussi des relations de groupes qui peuvent être appréhendées dans le champ de représentations intergroupes (RIG) insérées par Doise (1973) et Deschamps (1973). Selon Deschamps (1973, p.715), une représentation intergroupe : « *se forme au travers des jugements portés par des groupes sur d'autres, jugements eux-mêmes déterminés par la nature des rapports entre ces groupes* ». C'est un processus d' « *ancrage psychosocial* »<sup>2</sup>. (Théorie sociodynamique de Doise).

La construction sociale de l'identité sexuée ou le sexe, pourrait s'introduire dès un bas âge dans le développement de l'enfant, une symétrie positionnelle. (Sociologie différenciée) et la façon dont sont perçus les hommes et les femmes serait l'effet de cette identité sexuée.

---

<sup>1</sup>Dans la théorie des(RS),Moscovici a proposée le concept en ayant comme objectif « d'enrichir les possibilités d'analyse grâce aux ouvertures que ce concept permet à la fois vers l'histoire des connaissances, l'anthropologie et la sémantique »Moscovici et Vignaux, 1994,p32).Les thématas ont été démontrées par Holton (1981 ; 1982), en étudiant le mode de pensée d'un certain nombre de scientifiques et il en a retiré une opposition dialectique, où le scientifique préférera l'un ou l'autre des couples dans l'intention d'accéder à un consensus.

<sup>2</sup>DE CARLOS P, *Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales*, Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université de Cergy-Pontoise, France, 2015.

## Conclusion

Dans notre travail, nous avons mis l'accent sur la variable féminine et précisément des employées dans des secteurs variés. D'un point de vue sociologique, des luttes féministes (apparues au 19<sup>ème</sup> siècle) ont contribué à changer la face de la connaissance; le comportement réservé des jeunes hommes traduit une hésitation à poursuivre des études, alors que celui des jeunes femmes révèle leur détermination à tirer partie d'une meilleure réussite<sup>1</sup>

Longtemps le terme de « représentations » a été confondu avec « attitudes » comme le signale M-L Moreau conduisant à une distinction nette entre ces deux concepts. C'est grâce aux travaux de W.Lambert que la lumière est mise sur la différence.

---

<sup>1</sup>LISAN A-B, *Regard sociologique sur l'évolution du féminisme*. Cégep, [en ligne], [www.aspectsésociologiques.soc.ulaval.ca/](http://www.aspectsésociologiques.soc.ulaval.ca/), p216-217.

# **DEUXIEME CHAPITRE**

**METHODOLOGIE ET RESULTATS DE L'ENQUETE**

## **Introduction**

Dans le chapitre en cours, nous avons besoin de faire une étude pratique pour reconnaître les différentes représentations et/ou attitudes chez des femmes en milieu professionnel travaillant dans des secteurs multiples.

Pour ces dernières comme pour tout individu faisant parties d'une communauté linguistique, il y a un impact des représentations et des attitudes sur la langue cible et cela nous a menées à nous interroger sur la manière dont les entretiens réalisés avec ces femmes reflètent ces représentations et/ou attitudes.

Notre analyse essaie de mettre en valeur les facteurs qui alimentent et influencent les représentations et les attitudes et l'intérêt à la langue française car les motivations ne se forment par ex-nihilo mais dans le contexte de la duplicité linguistique et sociale qui les caractérisent.

Par ailleurs, notre champ d'interrogation sera vaste : nous allons voir quelle interaction existe entre les représentations et les attitudes des enquêtées et l'usage de la langue française, quelle en sont les conséquences, quelles sont celles dûes aux stéréotypes, à la région géographique, à l'âge, au grade, au milieu professionnel, quel est le rôle joué par ces représentations et/ou attitudes dans l'emploi de la langue française.

Par conséquent, l'objectif de cette étude est de rendre-compte des faits, des représentations et des attitudes et aussi de leurs positionnement par rapport à l'utilisation de la langue française, quelles sont les circonstances, quels passions/rejets sont véhiculés par les représentations et les attitudes des femmes en vie professionnelle vis-à-vis la langue française et son usage.

### **1. LES OBJECTIFS DE CETTE ETUDE**

- Montrer que cette catégorie de la société qui est la femme, joue une fonction primordiale dans la richesse, la croissance et le développement économique du pays ; elle est en avant dans les maternelles, universités, elles sont médecins, cadres, policières, avocates.
- Dévoiler que le développement du statut de la femme est très important ; elle est à la fois épouse et mère dans son foyer et ouvrière dans son milieu de travail.

- Révéler qu'il est difficile de dissocier la situation des femmes travailleuses de la situation de la société en général et qu'il est aussi impossible de pouvoir comprendre l'activité professionnelle des femmes sans la mise en relation avec le travail domestique et ses responsabilités au sein de la famille et pour cela, nous leurs avons posés à cette catégorie questionnée ,des questions concernant l'usage de la langue française dans leur vie quotidienne ainsi que dans leur profession et leurs attitudes et représentations à l'égard de cette langue.
- Vérifier que le phénomène des représentations et attitudes chez cette couche de la société, peut favoriser la construction des stratégies et de comprendre certains comportements et aussi atteindre des savoirs pour lesquels il n'existe pas de système de référence ou de définition explicite, mais ce ne sont que des « savoirs locaux », car tout acteur social possède toujours des connaissances préalables , et il est donc confronté à des oppositions, intrinsèques à tout apprentissage qui sont à l'origine de l'évolution des représentations sociales et leurs repérage .

## **2. DESCRIPTION DU TERRAIN DE L'ENQUETE**

Nous avons mené notre enquête durant les deux mois, janvier et février à la Wilaya de Biskra, dans un milieu 100% urbain ; ce milieu précis est connu par sa variété d'habitants et aussi par sa géographie spécifique, c'est une ville stratégique avec un patrimoine riche qui attire les habitants des autres Wilayas de l'Algérie voire les étrangers venant de tous horizons.

Cette ville possède une grande fortune de par son économie et son agriculture locaux ;elle dispose des entreprises et commerces importants en Algérie comme l'Enicab (entreprise de production de câble),l'usine de production d'hypochlorite de soude et dérivés par électrolyse du sel, la cimenterie de Djemoura et le plus important c'est son exportation des dattes à l'extérieur du pays.

Tous ces atouts ont entraîné l'arrivée de beaucoup de citoyens vers la Wilaya de Biskra, ce qui a mené à l'inclusion d'une co-présence d'une variété de langues qui sont parlées au sein de cette région : l'arabe dialectal, le français, le chaoui, le Mozabite, le kabyle.

Néanmoins, dans notre enquête nous avons mis le point sur les deux langues, les dominantes utilisées au sein des établissements étatiques dans la ville de Biskra comme toute autre ville de l'Algérie d'ailleurs et qui sont l'arabe et le français.

Afin de mener à bien notre étude nous avons pris un échantillon représentatif qui est la variable sexe et précisément, le sexe féminin ; jugé déterminant de distinctions des représentations et attitudes sociolinguistiques de la population soumise à l'enquête.

Cependant, il sera question de rendre compte de l'impact que peut avoir cette variable sur les représentations et attitudes sociolinguistiques des locuteurs de Biskra à l'égard de la langue française.

### **3. DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN**

Nous pouvons dire que nous avons fait face à un certain nombre d'obstacles au cours de notre enquête qui a été dans la nécessité de régler et de bien gérer afin d'atteindre notre objectif. En dépit de quelques empêchements rencontrés sur terrain, nous avons eu la patience et le courage de mener à bien ce travail.

L'une des premières difficultés que nous avons eu lors des enregistrements des conversations des enquêtées, c'est qu'elles refusaient d'être enregistrées pour maint raisons, parmi elles : l'insécurité linguistique qu'elles éprouvées envers la langue en question, certaines d'entre elles n'avaient pas assez de courage pour prendre la parole devant une personne « spécialisée » dans la langue, d'autres, refusaient d'être enregistrées sans demander la permission de leurs maris, et quelques-unes insistaient sur l'anonymat malgré qu'elles étaient rassurées auparavant.

Par contre, d'autres femmes que nous avons sollicité de coopérer nous ont vraiment accueillies et qu'elles nous ont répondues avec enthousiasme et se sont montrées intéressées et motivées à l'idée de nous répondre via entretien et au thème de notre travail et par conséquent les réponses étaient explicites.

#### **4. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON**

Nous avons cherché une représentativité de l'échantillon en procédant à un entretien libre.

L'échantillon est constitué de femmes travaillant dans des cadres hétérogènes : (l'enseignement, l'administration, l'architecture,...), de niveaux d'étude différents, l'âge de 31 à 52 ans, dans le centre ville de Biskra. Afin de vérifier sur terrain les hypothèses précédemment citées, nous avons procédé à une enquête auprès des femmes fonctionnaires. Le choix de cette population se justifie par les variables sexe féminin, lequel accorde une importance particulière au français pour des raisons variées : (langue de féminité, de prestige, de savoir...). Et fonctionnaires car elles ont suivi un parcours d'apprentissage du français pendant au moins 10 ans.

Pour réaliser notre finalité attendue et susmentionnée qui est l'appréhension des représentations et/ou attitudes en fonction de différentes manifestations et de les adopter.

#### **5. DESCRIPTION DU CORPUS**

Notre corpus contient un échantillon représentatif qui est spécifié d'une variable qui est le sexe féminin et bien sûr la catégorie choisie est celle des femmes exerçant des fonctions étatiques. De cela, notre corpus réunit auprès de cette tranche de la société urbaine de la ville de Biskra que nous venons de mentionner, il est un ensemble de données obtenues par voie d'enregistrement, notre corpus est cohérent, riche et représentatif où les unités textuelles se caractérisent par une certaine régularité; elles ne sont pas trop longues et cela nous a facilité l'analyse et l'obtention simple et claire de notre objectif.

#### **6. DEFINITION DE L'APPROCHE QUALITATIVE**

Notre analyse est qualitative qui est comme toute recherche, elle doit être l'aboutissement d'une démarche scientifique rigoureuse<sup>1</sup>.

La méthode qualitative s'est fixée comme tâche de comprendre et d'expliquer les comportements des sujets à travers de l'analyse approfondie des individus

*« Les recherches et méthodes qualitatives sont liées à l'étude de phénomènes et faits humains qui ne sont pas mesurables avec précision. Elles relèvent des sciences*

---

<sup>1</sup>AUBIN-AUGER et al, *Introduction à la recherche qualitative, la revue française de médecine générale*, Volume 19 84, 2008, pdf. Consulté le 25/03/2019.

*humaines et se distinguent aujourd'hui sans s'y opposer, de la « recherche expérimentale », de la « recherche scientifique » au sens académique de cette appellation »<sup>1</sup>*

## **7. DESCRIPTION DES ENTRETIENS**

Notre enquête est réalisée par le moyen d'enregistrements sonores dont la durée varie de deux minutes à trois et quelques secondes. L'entretien libre auquel nous avons procédé est essentiel puisqu'il permet de mettre le doigt sur les véritables représentations et attitudes éprouvées par les enquêtées. Nous avons enregistré ces femmes entrain de converser entre elles ayant pour thème commun « *la langue française et son usage dans leur vie quotidienne et professionnelle* ».

L'entretien comporte deux questions ouvertes sur lesquelles les enquêtées répondent et parlent librement et sans contraintes. « *C'est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Ces faits concernent les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits-expériences)* ». Gotman et Blanchet., 1998, p.25)

Etant une branche des sciences du langage, la sociolinguistique, science du terrain, à pour objet d'étude la relation entre la langue et la société. « *La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche* »<sup>2</sup>

En sociolinguistique, l'enquête est la recherche de la diffusion, de la répartition des variables, autrement dit, les facteurs qui exercent une influence sur les enquêtées : l'âge, le sexe...etc.

---

<sup>1</sup>ROBO P, *A propos de recherche et méthodes qualitatives*, 1995, d'écrits perso/site pr/Méthode qualitatives [http://probo.free.fr/ecrits\\_divers/methodes\\_qualitatives,Doc](http://probo.free.fr/ecrits_divers/methodes_qualitatives,Doc). Consulté le 09/03/2019.

<sup>2</sup>CALVET.J-L ET DUMOND P, *Enquête sociolinguistique*, édition l'Harmattan, Paris, 1999, p.15.

## 8. PROFIL DES LOCUTRICES

	<b>Durée</b>	<b>Age</b>	<b>Niveau d'étude</b>	<b>Fonction</b>	<b>Employeur</b>
<b>Locutrice : 1</b>	2mn30s	45	Doctorat	Econome dans un établissement scolaire	Ministère de l'éducation nationale
<b>Locutrice : 2</b>	2mn15s	37	Licence en droit	Secrétaire en centre de formation professionnelle	Ministère de la formation professionnelle
<b>Locutrice : 3</b>	1mn14s	35	Bac+7	Médecin général	Ministère de la santé
<b>Locutrice : 4</b>	1mn20s	52	Doctorat	Maitre de conférences A (pré-professeur en Hydraulique)	Ministère de l'enseignement supérieur
<b>Locutrice : 5</b>	1mn5s	51	Bac+5	Architecte	La cimenterie de Biskra
<b>Locutrice : 6</b>	2mn	41	Bac+5	Ingénieure en informatique	Direction des impôts à Biskra
<b>Locutrice : 7</b>	1mn55s	31	Licence d'anglais	Fonctionnaire à la scolarité d'anglais à l'Université de Biskra	Ministère de l'enseignement supérieur
<b>Locutrice : 8</b>	1mn18s	47	Bac+5	Fonctionnaire à la scolarité de l'informatique à l'Université de Biskra	Ministère de l'enseignement supérieur

## **9. ANALYSE DU CORPUS**

A travers les réponses des femmes interviewées aux questions posées lors de l'entretien, on va vérifier notre hypothèse de départ.

**Locutrice 1 : (L<sup>1</sup>)**

**-Profession** : économiste dans un établissement scolaire.

**-Age** : 45.

**-Niveau d'étude** : doctorat.

**-Durée** : 2m30s.

**Question 1** :- « Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2**:- « Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

Réponse : -« La langue française est importante dans notre travail mais...maintenant les imprimés sont arabisés et...Nous on préfère ça. Mais il reste beaucoup d'amis et des collègues qui sont...bilingues et ils parlent tout le temps en français et dans notre travail il ya beaucoup d'expressions en français et des termes dans le domaine de l'...économie en français c'est pour ça on utilise beaucoup cette langue dans notre travail même si ...les imprimés sont en arabe n'empêche qu'on la parle. Et concernant son usage de tous les jours, oui j'aime parler le français surtout avec les amies qui parlent aussi cette langue et notre religion nous conseille d'apprendre les langues, surtout on a comme deuxième langue dans notre pays le français et je veux bien en apprendre plus parce que je suis une étudiante en doctorat. »

La première enquêtée est économiste dans un établissement scolaire, âgée de 45 ans titulaire d'un doctorat en droit, elle a commencé sa conversation par :

« la langue française est importante dans notre travail mais..il reste beaucoup d'amis et des collègues qui sont...bilingues».

Nous avons constaté au début de son discours qui est :

« La langue française est importante dans notre travail mais...maintenant les imprimés sont arabisés et...Nous on préfère ça. Mais reste beaucoup d'amis et des collègues qui sont...bilingues et ils parlent tout le temps en français et dans notre travail il ya beaucoup d'expressions en français et des termes dans le domaine de l'...économie en français c'est pour ca on utilise beaucoup cette langue dans notre travail même si ...les imprimés sont en arabe n'empêche qu'on la parle. Et concernant son usage de tous les jours, oui j'aime parler le français surtout avec les amies qui parlent aussi cette langue et notre religion nous conseille d'apprendre les langues, surtout on a comme deuxième langue dans notre pays le français et je veux bien en apprendre plus parce que je suis une étudiante en doctorat. »

La présence de la conjonction **mais** qui exprime l'opposition, une correction par rapport à ce qui a été dit :

« La langue française est importante dans notre travail, mais ...maintenant les imprimées sont arabisées et nous, on préfère ça ».

Ici, (**L<sup>1</sup>**), évoque le statut de la langue française qui ne se limite pas au simple usage ordinaire dans les situations formelles (enseignement/apprentissage,..) mais, elle est une langue professionnelle en particulier dans l'économie ou le domaine des finances comme dans tout autres secteurs (médical, architecture,...).D'ailleurs, Haouari Bellatrache (2009) le confirme : « *Le travail technique (comptabilité, analyse financière, gestion, etc.) se fait en français. Les documents, formulaires et fiches sont en arabe et en français* »<sup>1</sup>

Cette même étude indique que le français est la langue utilisée par la majorité des employés dans leur travail qu'ils soient nationaux ou étrangers. D'autres études menées dans le milieu professionnel en Algérie, notamment celles de (Sebaa, 2002 ;K.Taleb-Ibrahimi, 1995) ont montré que même après l'indépendance, le français est la langue

---

<sup>1</sup>BELLATRACHE H, « *L'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire* ».Synergie Algérie8(2009), p.13.

utilisée en concurrence avec l'arabe dans différentes situations de communication au sein des administrations.<sup>1</sup>

En outre, il est plus facile de trouver un emploi en Algérie en ayant une maîtrise en français plutôt qu'en arabe. Les secteurs du travail en Algérie emploient le français comme langue de travail, avec parfois l'arabe classique et l'arabe dialectale.

Quoique l'utilisation de **mais** démontre, l'objection concernant l'usage de la langue française uniquement comme nous venons de le signaler précédemment.

«...maintenant les imprimées sont arabisées et nous, on préfère ça. »

Vu que cette personne ne possède pas des connaissances suffisantes en langue française car elle a suivi des études en arabe même à l'université puisqu'elle est diplômée en droit et d'après ce qu'elle dit les imprimés du domaine de son travail qui est l'économie sont maintenant disponibles en arabe ce qui rend son travail plus facile et plus clair pour elle ;ce qui est une attitude défavorable envers le français, que nous pouvons l'interpréter par la considération avec plus de faveur à l'utilisation de la langue arabe dans la paperasse, qui lui ont permis d'assurer ses tâches professionnelles en un peu de temps sans recourt à la traduction car notre locutrice a étudié qu'en langue arabe et car elle est titulaire d'un doctorat en droit (qu'elle vient de le désigné par le pronom personnel **nous**) une spécialité où les concepts sont beaucoup plus arabisés d'où l'incompétence de cette dernière en langue française et son rejet.

« Mais reste beaucoup d'amies et des collègues qui sont bilingues et ils parlent tout le temps en français ».

(L<sup>1</sup>), précise que ses amies et ses collègues sont des bilingues et qui parlent tout le temps le français en signalant un type précis du bilinguisme qui est le bilinguisme dominant où le français domine chez les personnes en question.

(L<sup>1</sup>), désigne par bilingues les personnes intellectuelles maîtrisant plus d'une langue en prenant le français comme langue de savoir, culture car durant l'époque coloniale, il ya eu une division sociale en Algérie, c'est –à-dire un dualisme scolaire et social, dont les principaux bénéficiaires n'étaient plus les colons, mais la bourgeoisie nationale naissante

---

<sup>1</sup><http://arlap.hypothèses.org/7953>. Consulté le:27/03/2019.

qui veille à assurer son propre renouvellement par un système de sélection approprié, dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

« Là encore le dualisme scolaire et social se complète d'un dualisme culturel et linguistique ; les deux langues d'enseignement, étant ignorées de l'ensemble du peuple algérien et insuffisamment maîtrisées par les enfants qui ne suivront qu'un cycle d'alphabétisation rapide, seront exclusivement comprises et utilisées par la minorité dirigeante, qui détient actuellement les postes clefs de l'administration et de l'économie ».<sup>1</sup>

A l'époque de la colonisation, la langue française était la langue de la plupart des échanges politiques, économiques et culturels, alors que la langue traditionnelle, l'arabe littéraire était une langue stable et constante utilisée par de rares lettrés et jamais pratiquée dans la vie courante, et ne répondait pas aux nouvelles ambitions et son étude était presque négligée, alors que l'arabe dialectale était une langue utilisée, c'est la langue du peuple, elle est pratiquée dans la vie courante elle s'est adaptée aussi à la vie moderne et nouvelle de la situation coloniale, d'où un sabir (Il faut distinguer l'ancien sabir qui est une sorte d'esperanto méditerranéen au lexique bariolé et à la grammaire rudimentaire ne tenait au dix-septième siècle, ni de l'arabe ni du français du sabir d'après la conquête de l'Algérie, où un sabir moderne, improprement appelé *petit mauresque* et même algérien <sup>2</sup>, l'ancien sabir contenait peu de mots arabes et appelé aussi *languefranque* )<sup>3</sup> arabe-français s'est formé, dans les villes ; une combinaison des deux langues et des deux cultures en contact.

A la même époque toujours, le français était imposé dès la première scolarisation, il était le seul instrument de culture et l'unique moyen pour le vecteur de la pensée scientifique, la seule langue enseignée à l'élite traditionnelle accompagnée d'une acceptation profonde de la culture française et d'un dépouillement de la langue maternelle en devenant indigène, francisé, laïque et assimilationnistes, cette catégorie de la bourgeoisie algérienne a même revendiqué le droit de devenir des citoyens français ; leurs ambitions pour eux était que leurs attitudes envers la langue et la culture du colonialisme était une situation de fait ; pour se faire comprendre, il faut parler dans la langue du colon or on est obligé de parler cette langue comme l'exprime Y.Kateb :

---

<sup>1</sup> <http://www.Yvonne.Mignot-Lefebvre>, Bilinguisme et système scolaire en Algérie, Revue Tiers Monde, 1974, pp. 671-693 //www.persee.fr/doc/tiers\_0040-7356\_1974\_num\_15\_59\_2032.Consulté le : 02/04/2019.

<sup>2</sup> DAUZAT A, *Nouveau Dictionnaire Étymologique et Historique*, édition Larousse, Paris, 1961, p.662

<sup>3</sup> [https://www.jstor.org/stable/387099?seq=2#metadata\\_info\\_tab\\_contents.pdf](https://www.jstor.org/stable/387099?seq=2#metadata_info_tab_contents.pdf). Consulté le : 27/04/2019.

*« ...j'écris en français parce que la France a envahi mon pays et qu'elle s'y est taillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français pour survivre ; mais en écrivant français, j'ai mes racines arabes ou berbère qui sont encore vivantes. Il ya des contradictions-des chocs entre les peuples. Le choc du peuple algérien, avec le peuple français, ça a été un choc d'armes, un choc de sang, un choc d'hommes et de cultures, et c'est cela le plus important. Finalement l'essentiel des rapports entre les Algériens et les Français, après une guerre de cent trente ans, c'est l'affrontement entre les hommes à travers une langue. »<sup>1</sup>*

De cela, nous pouvons signaler que l'élite Algérienne était la minorité de la société qui a suivi une scolarisation en français en ayant déjà comme langue maternelle l'arabe dialectale.

Bien avant la guerre de l'indépendance la domination culturelle du français a été mise en cause par :

- Le mouvement des Ulémas d'Algérie et par l'expansion de l'arabe littéraire par l'enseignement, à partir de 1930.
- Un groupe d'intellectuels et d'écrivains algériens afin de refaire naître la culture qui représente la vie des villageois et des citadins en traduisant la poésie orale traditionnelle et en refusant le dualisme culturel des colonisateurs.

Une volonté d'arabisation a vu le jour par les moudjahiddine ; les combattants de la guerre, on a aussi donné des cours d'alphabétisation en arabe.

Après la période du colonialisme les partisans de l'authenticité et de la culture nationale ont dénoncé la langue et la culture française qui dominait ; l'arabe doit devenir l'instrument le plus répandu et l'arabisation doit concevoir une relation d'égalité avec le français.

On a opté pour l'arabe littéraire pour éviter le débat avec les berbérophones qui auraient revendiqué à leur tour leur langue maternelle si l'arabe dialectal aurait été choisi.

Mais bien après l'indépendance, les seuls cadres disponibles pour occuper des postes vacants et importants de l'économie algérienne, seuls des cadres disponibles et qui font partie principalement de l'élite traditionnelle; scolarisée en français qui étaient les partisans de la petite bourgeoisie algérienne francisée qui ont eu le privilège d'accéder aux postes les plus importants et qui avaient des compétences techniques et qui étaient instruits

---

<sup>1</sup>KATEB Y, *interview Jeune Afrique*, 26mars 1967, 324.

et instruits en français. Alors que les partisans de la partie arabisée étaient dans l'armée et aux plus hautes instances politiques et ne peuvent accéder dans les postes vraiment actifs dans l'économie algérienne vu leurs manque de compétences et d'instruction.

Cette séparation dans la société algérienne reste même après l'indépendance, dans l'Algérie démocratique, populaire et le français demeure jusqu'aujourd'hui, un instrument privilégié d'ascension sociale. Et alors, le français oral est privilégié selon toujours(L<sup>1</sup>), ce qui est une attitude adoptée par cette dernière vis-à-vis le français.

Par-là, nous pouvons conclure que notre enquêtée éprouve une représentation positive envers la langue française en recourant au concept du dualisme sociale qui a toujours existait en Algérie où le français a toujours dominé comme langue et même culture que l'on veuille ou non.

En ce qui concerne l'usage de la langue cible dans la vie de l'enquêtée, elle déclare que :

*« elle aime parler le français surtout avec les amies qui parlent aussi cette langue ».*

C'est une représentation éprouvée par(L<sup>1</sup>), envers la langue française, on se basant sur le caractère commun et non savant qu'on qualifie comme savoir naïf et naturel, comme l'a signalé D.Jodelet en définissant la représentation sociale qu'il l'a désigné comme une *« forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la fois construction d'une réalité commune à un ensemble social. Egalement désignée comme « savoir de sens commun » ou encore « savoir naïf »*<sup>1</sup>,

« Naturel », cette forme de connaissance est désignée entre autre, de la connaissance scientifique »<sup>2</sup>. Nous pouvons également dire que les représentations sont sociales et essentielles dans la vie de tous les jours, car elles sont les moyens de la compréhension, l'explication et l'interprétation de la réalité qui nous entoure.

Dans ce contexte, le chercheur dénote que :

*« c'est pourquoi, les représentations sont sociales et si importantes dans la vie courante. Elles nous guident dans la façon de nommer et de définir les différents*

---

<sup>1</sup>JODELET.D, *Approches de la notion de représentation sociale*, in D.Jodelet, les représentations sociales, PUF, Paris, 1989, p.36.

<sup>2</sup>Ibid, p.36.

*aspects de notre réalité, de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux, et le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre ».<sup>1</sup>*

Notre locutrice explique ses attitudes et ses représentations envers la langue française en donnant des arguments qui sont enchaînés par les connecteurs (mais, c'est pour ça, aussi) mais puisqu'elle n'a pas de compétences suffisantes en français, elle n'a pas su les bien positionner dans la conversation :

« Mais reste beaucoup d'amis et des collègues qui sont...bilingues et ils parlent tout le temps en français et dans notre travail il y a beaucoup d'expressions en français et des termes dans le domaine de l'...économie en français c'est pour ça on utilise beaucoup cette langue dans notre travail même si ...les imprimées sont en arabe n'empêche qu'on la parle. Et consternant son usage de tous les jours, oui j'aime parler le français surtout avec les amies qui parle aussi cette langue et notre religion nous conseille d'apprendre les langues, surtout on a comme deuxième langue dans notre pays le français et je veux bien en apprendre plus parce que je suis une étudiante en doctorat. »

Elle utilise **mais** au lieu de (de plus, également, non seulement), la même chose, elle utilise **en plus** au lieu de (car, parce que, à cause de) et tous ces connecteurs (de l'addition et de la cause) démontre que le locuteur adhère et renforce son point de vue ce qui est le cas de notre locutrice qui non seulement elle exprime des représentations à l'égard de la langue cible mais elle argumente et exprime ses attitudes par rapport à la langue française :

« ...et je veux bien en apprendre plus parce que je suis une étudiante en doctorat. »

Et l'interviewée ajoute :

«... et notre religion nous conseille d'apprendre les langues ».

Car apprendre une autre langue étrangère en Islam est même une obligation quand il s'agit d'enseigner la religion à un autre peuple.

---

<sup>1</sup>Ibid, p.47.

La langue est un moyen de la communication humaine, et pour atteindre l'universalité de l'Islam, nous sommes obligés de maîtriser toutes les langues du monde aussi pour inviter à l'Islam et répandre ses paroles.

Le Prophète (paix et bénédiction sur lui) avait un accompagnateur Ziad Ibn Thâbit qui avait des connaissances en certaines langues comme celles du persan, Rome et l'Ethiopie qui lui suffisait pour traduire en ces langues, par contre le Prophète n'avait pas d'accompagnateur qui maîtrisait la langue syriaque qui a été utilisée par les Juifs par écrit. Ziad, l'accompagnateur du Prophète aurait dit : « *Le Messager d'Allah m'a ordonné d'apprendre la langue syriaque que les Juifs utilisent par écrit...que j'ai utilisé pour écrire les lettres du Prophète à eux (en syriaque) et de le lire leurs lettres.* »(Al-Bukhari, Abu Dawud et Al-Tirmidhi).<sup>1</sup>

## **Locutrice 2 : (L<sup>2</sup>)**

**-Profession** : Secrétaire en centre de formation professionnelle

**-Age** : 37.

**-Niveau d'étude** : licence en droit

**-Durée** : 2m15s.

**Question 1** :-« -Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2**\_-:« Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse**:-« Je pense que la maîtrise d'une troisième langue telle que le français et...très importante non seulement en termes de...carrière ; mais aussi parce que connaître une langue de plus, en général ouvre de nouvelles ...perspectives communicatives et scientifiques à tous. Et comme le français est une langue utilisée par un grand nombre de personnes, je pense que ...elle permet la réalisation de quelques choses de positifs et de bon, même si on ne connaît pas que quelques mots. »

Le deuxième locutrice est un entretien effectué auprès d'une secrétaire dans le centre de formation professionnelle, âgée de 35ans, elle a commencé sa conversation :

---

<sup>1</sup><http://religionislam.forumpro.fr/t69-l-apprentissage-de-plusieurs-langues.site>. Consulté le:28/04/2019.

« Je pense que la maîtrise d'une troisième langue telle que le français et...très importante non seulement en termes de...carrière ; mais aussi parce que connaître une langue de plus, en général ouvre de nouvelles ...perspectives communicatives et scientifiques à tous. Et comme le français est une langue utilisée par un grand nombre de personnes, je pense que ...elle permet la réalisation de quelques choses de positifs et de bon, même si on ne connaît pas que quelques mots »

Par un verbe d'opinion pour exprimer son avis sa prise de position et aussi son sentiment envers la maîtrise de la langue française en tant que langue étrangère en affirmant que son usage est très important, non seulement dans son carrière, c'est –à-dire en tant qu'instrument de recrutement mais elle la qualifie de troisième langue, évoquant le statut officiel de la langue française en Algérie qui est considérée par le gouvernement comme une langue étrangère, mais de par sa préférence à l'anglais elle la mentionne comme première langue étrangère et le français vient après elle.

La locutrice (**L<sup>2</sup>**) poursuit :

«... mais aussi parce que connaître une langue de plus, en général ouvre de nouvelles ...perspectives communicatives et scientifiques à tous ».

En débutant par mais aussi ; l'adverbe qui exprime un surplus, un ajout par rapport à la première faveur du français en signalant une deuxième qui est une langue scientifique, utilisée dans les administrations de par le domaine d'étude de l'enquêtée qui une licence en droit ; c'est un moyen d'enrichissement culturel aussi qui véhicule une certaine idée de prestige.

Notre enquêtée a utilisé les connecteurs(mais, aussi ,parce que) afin de prouver un fait, défendre une thèse en cherchant à convaincre son interlocuteur de l'importance de cette langue dans la vie ;d'un côté, elle ouvre de nouvelles horizons, apprendre la langue de Molière ,nous permet de ne jamais se perdre partout où nous allons car elle est parlée dans les cinq continents;**270millions** de personnes qui la parlent, réparties sur les continents du monde dont **77millions** étant considérées comme des natifs, le français est aussi la cinquième langue la plus parlée dans le monde, elle arrive à la deuxième place des langues qui ont le plus de poids sur la scène internationale ,en outre, elle est à la deuxième

classe des langues apprises comme secondes langue à l'école après l'anglais, c'est aussi la quatrième langue utilisée sur internet.<sup>1</sup>

Connaitre cette langue, nous permet de comprendre les cultures et les traditions des autres peuples et d'avoir un diplôme international et même de trouver un emploi dans un pays européen. Grâce à la langue française, nous pourrions également apprendre une autre surtout si cette dernière est originaire du latin elle contiendra des similitudes avec la langue française, vu qu'elles sont issues de la même langue mère, d'un autre côté, grâce à cette langue on peut toujours exprimer et dire ce qu'on ne peut pas le dire en une autre langue parce que c'est la langue des romans, de l'amour et des sentiments, la langue du théâtre et du cinéma, nous pouvons communiquer nos affections et nos sensations dans cette langue comme nous pouvons également communiquer des informations avec autrui.

Le français, c'est l'histoire, la curiosité, la lumière, le savoir et les idées, c'est aussi une langue de la science et des scientifiques (Pierre et Marie Curie, Pasteur) elle est la langue de la philosophie (Descartes, Sartre, Derrida) une langue analytique qui structure la pensée et développe l'esprit. Et si nous voulons accéder aux dernières recherches, on a à apprendre le français car en Algérie cette langue occupe le rôle de la langue d'information, de communication et de fonctionnement de divers institutions en Algérie. Dans :

« Et comme le français est une langue utilisée par un grand nombre de personnes, je pense que ...elle permet la réalisation de quelques choses de positifs et de bon, même si on ne connaît pas que quelques mots »

La locutrice (L<sup>2</sup>) admet que la langue française est utilisée par la majorité car dans notre société algérienne, car malgré les lois et les obligations politiques, l'arabisation n'a pu arriver à son objectif, vu l'ancrage de la langue française dans la communauté algérienne. Le statut officiel de langue étrangère n'a pas empêché qu'elle occupe quand même une aire importante dans la vie sociale ; elle ne cesse d'avancer et de s'épanouir en Algérie car c'est un facteur d'universalisme et de réussite sociale, elle est un outil de travail, les diplômes algériens sont rédigés en arabe et contiennent leur traduction en français, de même pour les pièces d'état civil dans lesquelles il est mentionné toujours « écriture du nom en caractère latin », le français est utilisé inévitablement dans la publicité,

---

<sup>1</sup><https://www.youtube.com/watch?v=8D3hpumeyuM>. Video. Consulté le : 29/04/2019.

les enseignes, les panneaux routiers, elle est la langue considérée dans la société algérienne, ce que la locutrice désigne par :

« un grand nombre de personnes ».

Elle est représentée comme une langue des intellectuels, langue considérée comme instrument d'ascension sociale, langue des médias, langue qui conserve une immense influence sur la vie sociale et culturelle.

Elle demeure aussi importante que l'enquêtée ajoute :

«... elle permet la réalisation de quelques choses de positifs et de bon, même si on ne connaît pas que quelques mots ».

Revenant toujours à la réalité sociolinguistique algérienne où il existe trois types de locuteurs francophones algériens :

- Francophones réels : désignant les locuteurs parlant réellement le français dans leur quotidien.
- Francophones occasionnels : représentent les locuteurs utilisant la langue française dans des situations bien déterminées (formelles ou informelles) dans ce type il est signalé un usage alternatif des deux langues : le français et l'arabe, usage à visées pragmatiques comme : ordonner, insulter, ironiser, tourner en dérision.
- Francophones passifs : c'est un type qui concerne les locuteurs comprenant cette langue sans la parler ; ce que notre enquêtée a désigné par l'expression :

« ... même si on ne connaît pas que quelques mots ».

En voulant exprimer que même si nous utilisons que quelques mots en français, ça sera signifiant, efficace et compréhensible et alors abrégé car c'est la langue des connaissances, du progrès, de l'intelligence et en même temps le français c'est toujours classe !

Affirmant l'utilité et l'avantage de cette langue et son rôle dans la transmission de l'information même avec des mots simples qu'on possède ; elle transmet le message communicatif d'une manière simple et abrégée.

### **Locutrice 3 : (L<sup>3</sup>)**

**-Profession** : médecin généraliste

**-Age** : 35ans

**-Durée** : 1m14s

**Question 1** :-« Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2** :-« Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**-Réponse** :- « Moi...j'utilise la langue française dans nos études et dans la prescription des ordonnances. On rédige des dossiers médicaux avec la langue française car en Algérie, la deuxième langue est bien le français, nous on est des...arabo-francophones. Par contre je.. l'utilise rarement dans l'échange question /réponse vu les situations qui m'obligent d'utiliser beaucoup plus l'arabe dialectal que le français .Alors que chez moi et en dehors de ma cabine médicale je peux l'utiliser comme moyen de communication avec mes enfants, les amies...c'est une langue du savoir et du prestige et de féminité encore. »

**Ce troisième entretien est une conversation avec un médecin généraliste, âgée de 35 ans qui commence ses propos :**

« Moi...j'utilise la langue française dans nos études et dans la prescription des ordonnances. On rédige des dossiers médicaux avec la langue française car en Algérie, la deuxième langue est bien le français, nous on est des...arabo-francophones. Par contre je..l'utilise rarement dans l'échange question /réponse vu les situations qui m'obligent d'utiliser beaucoup plus l'arabe dialectal que le français. Alors que chez moi et en dehors de ma cabine médicale je peux l'utiliser comme moyen de communication avec mes enfants, les amies...c'est une langue du savoir et du prestige et de féminité encore. »

**La locutrice(L<sup>3</sup>), commence ses propos :**

« Moi...j'utilise la langue française dans nos études et dans la prescription des ordonnance »

Par le pronom personnel accentué de la première personne du singulier symbolisant les médecins ; spécialistes qui ont suivi un parcours d'étude scientifique en langue française comme toutes les autres spécialités scientifiques à l'université algérienne elle est aussi la langue d'accès à la formation. A ce propos le constat que fait Achouche reste d'actualité : « *Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien* » (Achouche, 1981 :46).

Dans certaines disciplines comme le cas ici de la médecine, les horaires consacrés au module de français, leurs contenus sont destinés à enseigner une langue spécialisée qui se caractérise généralement par l'usage du minimum terminologique et phraséologique nécessaires à la production et la réception d'un discours spécialisé cohérent et juste en français. C'est la raison pour laquelle l'enquêtée (**L<sup>3</sup>**) continue ses propos en disant :

« Moi...j'utilise la langue française dans nos études et dans la prescription des ordonnances. On rédige des dossiers médicaux avec la langue française car en Algérie, la deuxième langue est bien le français »

Car en Algérie, la deuxième langue est bien le français elle évoque le statut du français en Algérie en la désignant de langue seconde alors que son statut officiel reconnu par le gouvernement est une langue étrangère car après l'indépendance et dans une Algérie complètement francisée, deux catégories d'intellectuels forment le champ culturel algérien :les arabophones et les francophones, ce qui a placé la langue française signifiant de la colonisation dans une relation conflictuelle avec la langue arabe signifiant de l'identité arabo-musulmane et qui a été considérée de façon fictive comme langue nationale jusqu'aux années 70.Par-delà, la langue française qui dominait en Algérie était d'une façon officielle considérée comme langue étrangère depuis 1962.<sup>1</sup>L'interviewée (**L<sup>3</sup>**) ajoute :

---

<sup>1</sup>Le français en Algérie, chapitre 2, <http://dSPACE.univ-djelfa.dz:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/1081/Chapite%202.pdf?sequence=4&isAllowed=y.pdf>. Consulté le : 03/05/2019.

« Nous on est des...arabo-francophones. Par contre je..l'utilise rarement dans l'échange question /réponse vu les situations qui m'obligent d'utiliser beaucoup plus l'arabe dialectal que le français »

En répliquant que « nous »ou la société algérienne est une société formée d'« arabo-francophones »ce qui est un néologisme ; une créativité lexicale qui se manifeste pour désigner l'univers qu'on perçoit, les sentiments et les pensées. Pour(L<sup>3</sup>), la société algérienne est constituée des deux parties qui sont : les arabophones et les francophones et par là, elle est formée aussi de deux champ idéologiques, selon A. Dourari: « *La langue n'est plus perçue comme moyen de communication remplissant entre autres choses, une fonction sociale déterminée. Elle est devenue un critère d'appartenance idéologiques* »<sup>1</sup>.

Première partie est celle des arabisants : La langue arabe classique reste une langue d'instruction, de la langue écrite, du pouvoir politique et de l'administration, elle est la plus proche du peuple, comme elle est prise en tant qu'une référence symbolique de l'identité arabo-musulmane M. Benrabe le confirme : « *la langue arabe et l'islam sont inséparables...l'arabe a sa place à part par le fait qu'elle est la langue du Coran et du prophète* ». <sup>2</sup>

Les arabophones et les francophones appartiennent à deux divisions linguistiques différentes, comme ils relèvent de deux parties idéologiques et culturelles distinctes.

L'arabe est la langue de la religion de la société algérienne elle possède une valeur symbolique sacrée voire d'authentification, représentante de la personnalité nationale.

La deuxième partie est constituée des algériens francophones: Le français qui a été la langue du colonisateur ou «notre butin de guerre »comme le dit Y. Kateb.

Dans les années 1990 ,ils ont été rejetés et attaqué par quelques groupes extrémistes qui les ont qualifiés de *faux musulmans* et de *hizbfrança* (partie de la France)partant de l'idée que les francisants/bilingues éprouvent de la loyauté envers la France et qui sont éloignés de l'identité algérienne arabo-musulmane.

---

<sup>1</sup>DOURARIA A, *Les malaises de la société algérienne d'aujourd'hui*. Crise de langues et crise d'identité, Alger, Casbah, 2003, P.15.

<sup>2</sup>BENRABEH M, *Langue et pouvoir en Algérie*, éd Ségur, Paris, 1999, P.156.

Par contre, actuellement, elle est perçue comme langue de savoir, de la littérature et l'outil d'expression pour les journalistes et les romanciers...etc. Comme le révèle Y. Kateb : « *c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne* ». <sup>1</sup>

La langue française est toujours présente dans la société algérienne grâce aux facteurs historiques (héritage de cent-trente-deux ans de colonisation), l'émigration,...

C'est une langue de l'ouverture sur le monde extérieur, D.Caubet précise :

*« Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut ambigu ; d'une part, il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite et d'accès à la culture et au modernisme »* <sup>2</sup>

Notre enquêtée(L<sup>3</sup>) a voulu exprimer par la phrase :

« Nous on est des... arabo-francophones »

La construction de la société algérienne qu'elle espérait unissant l'authenticité et les valeurs arabo-musulmanes avec la modernité et l'ouverture sur le monde universel par la francisation.

L'enquêtée poursuit :

« Par contre je..l'utilise rarement dans l'échange question /réponse vu les situations qui m'obligent d'utiliser beaucoup plus l'arabe dialectal que le français »

Ce qui est dû à l'usage réel de la langue arabe dialectal comme outil de communication ordinaire par nécessité ; lorsque le médecin pose les questions qui lui permettent de diagnostiquer ses patients, il doit utiliser la langue comprise par l'unanimité des locuteurs qui est l'arabe dialectal ; ce n'est pas le français ni l'arabe classique ce qui est une attitude négative envers la langue française éprouvée par l'enquêtée(L<sup>3</sup>).Par contre, dans ses conversations de tous les jours chez elle, le français pour elle est perçu favorablement et considérée comme un moyen de savoir et de communication avec autrui ; c'est une langue de culture et de prestige, elle est aussi symbole de féminité.

---

<sup>1</sup>KATEB Y, cité par NYSSSEN H,L'Algérie en 1970,telle que j'ai vue, un jeune Afrique, collection B,Arthaud,Paris,1970,P.77.

<sup>2</sup>CAUBET D, *Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ?* In Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues, n°14, décembre 1998, P.122.

#### **Locutrice 4 : (L<sup>4</sup>)**

**-Profession** : maitre de conférences A (pré-professeur en Hydraulique)

**-Age** : 52

**-Durée** : 1m20s

**Question 1** :- « Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2** :- « Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse**:-« Nous utilisons la langue française... dans nos mémoires, nos thèses, nos cours, nous réalisons la recherche dans nos travaux par la langue française. Apprendre le français et le maîtriser est un atout pour visiter confortablement les pays francophones, et pour qu'on puisse exprimer nos sentiments et appréciations sur le pays visité et de profiter des expériences de voyages agréables ! »

Notre quatrième entretien est un discours avec une maitre de conférences A (pré-professeur en Hydraulique) âgée de 52 ans, elle a débuté son discours par :

« Nous utilisons la langue française... dans nos mémoires, nos thèses, nos cours, nous réalisons la recherche dans nos travaux par la langue française. »

Pour exprimer son point de vue, l'enquêtée fournit des arguments à partir de son expérience et de son observation par un raisonnement d'idées en commençant par mentionner l'usage du français dans sa profession ,c'est une langue de la recherche, de la préparation et la présentation des cours, des thèses...Car le métier d'enseignant-chercheur nécessite de ce dernier de rechercher et de parfaire des connaissances et ses méthodes et stratégies de la transmission de ces connaissances pour cela une connaissance en langue française est nécessairement utile puisque la majorité des filières scientifiques et techniques sont enseignées en langue française qui est censée permettre l'accès au savoir, par l'utilisation de la nouvelle technologie et la familiarisation avec la sphère culturelle francophone et par conséquent, l'ouverture d'esprit sur le monde, c'est la langue qui dispense l'étudiant d'une maîtrise linguistique nécessaire qui lui permettra de réussir son parcours universitaire.

Pour cela, elle s'est impliquée dans le pronom personnel « nous » désignant les personnes exerçant la même profession dans la société algérienne bien sûr ; les professeurs des universités et les maîtres de conférences ce qui démontre la coexistence du français écrit dans un secteur important et représentant des intellectuels de la société algérienne qui est le secteur de l'enseignement supérieur ou la communauté scientifique algérienne. Le français demeure présent en Algérie comme une langue d'information, de communication et de l'activité d'un nombre d'institution de l'Etat ; les secteurs économiques, le système éducatif et beaucoup plus à l'université où il tient une place primordiale dans l'enseignement scientifique et technique (médecine, sciences de l'ingénieur, etc). Dans ce même contexte, M. Achouche affirme que : « *Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien* »<sup>1</sup>

Cette arabisation (1970) n'a été appliquée que dans quelques disciplines universitaires (sciences sociales, économiques, commerciales...) Alors que les autres filières scientifiques et techniques sont enseignées en langue française telles que : la médecine, sciences vétérinaires, architecture, pharmacie, la langue française devient aussi une langue de consentement à la formation scientifique. Queffélec et Derradji énoncent que l'enseignement en Algérie est de type institutionnel formel, donné par des structures éducatives scolaires et universitaires <sup>2</sup>(dans d'autres pays tels que la France et d'autres nations européens l'enseignement est informel, assuré par la famille ou certaines situations de communications informelles et il est destiné aussi bien aux scolarisés que des adultes). Nous sommes alors dans un contexte d'enseignement/apprentissage dans l'un des plus importants établissements publics et le plus actifs des secteurs de l'Etat algérien. A l'université, les étudiants se trouvent confrontés à un double enseignement : enseignement de français (cours de langue) et enseignement en français (cours de la discipline). Après la réforme dans le secteur de l'enseignement supérieur en Algérie celle

---

<sup>1</sup>ACHOUCHE M, « *La situation sociolinguistique en Algérie* », *Langues et Migrations*, Grenoble : Presses Université de Grenoble, 1981, p46.

<sup>2</sup>QUEFFÉLEC A, DERRADJI Y, *Le Français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. Bruxelles : De Boeck et Larciens.a, éditions Duculot.2002.

de l'introduction du système LMD (Licence, Master, Doctorat)<sup>1</sup>La langue française est toujours enseignée à l'université de l'Algérie selon deux formes<sup>2</sup> :

- enseignement centré sur le perfectionnement des compétences linguistiques des étudiants et
- enseignement qui assure des cours en français touchant la discipline en question à l'université.

Et par là, le français est une langue par laquelle, des cours sont présentés, ce qui pourrait être une source d'échec pour certains étudiants qui sont inscrits dans des filières comme nous venons de l'indiquer vu leurs difficultés de se trouver face à des incompétences en langue française et aussi d'adaptation au nouveau environnement pour les nouveaux inscrits.

Pour cela des cours de français sont mises en œuvre dès la première année universitaire pour remédier à ces insuffisances langagières, il s'agit d'un enseignement d'une langue étrangère ciblant des étudiants en cycle de graduation, afin d'obtenir des diplômes dans des filières scientifiques et techniques et encore pour pouvoir comprendre, communiquer aisément et de poursuivre sa formation supérieure ou de post graduation.

L'interviewée(L<sup>4</sup>) ajoute :

« Apprendre le français et le maîtriser est un atout pour visiter confortablement les pays francophones, et pour qu'on puisse exprimer nos sentiments et appréciations sur le pays visité et de profiter des expériences de voyages agréables ! »

En révélant que avoir des connaissances suffisantes dans cette langue est pour elle, un moyen de réussite qui nous ouvre de nouvelles éventualités comme les visites des pays francophones et d'être à l'aise dans ses séjours et aussi parler avec confiance avec des natifs ou des étrangers, et que grâce à ces connaissances elle pourra aussi développer autres automatismes en cette même langue.

---

<sup>1</sup> Les contextes national et international ont imposé, à partir de septembre 2004, la mise en place d'un nouveau système d'enseignement (Système LMD) similaire à celui de l'Europe afin de favoriser la mobilité des étudiants et leur assurer un accès au monde du travail dans toute l'Europe.

<sup>2</sup>BOUKHANNOUCHE L, *La langue française À l'université algérienne : changement de statut et impact*, Carnets Revue électronique d'études françaises de l'APEF, pdf. Consulté le : 10/05/2019.

Surtout lorsque nous aurons la chance de voyager dans des pays francophones, c'est la meilleure occasion pour pratiquer cette langue et de sentir réellement son utilité et son charme ; en se présentant, se saluant ou en demandant le chemin ou encore un service, ça sera une belle expérience qui se joint à celle de voyager hors son pays natal et de voir d'autres endroits.

Apprendre une langue semble être un défi avec soi-même d'abord puis avec les autres, et pour réussir ce challenge nous sommes invités à être confrontés à des situations de communication réelles que nous ne pouvons croiser que lorsque nous voyageons vers un pays où les locuteurs parlent la langue en question car tout simplement, la langue française est un atout incontestable pour voyager.

Aussi, savoir communiquer avec les locaux a une influence positive sur la psychologie du visiteur puisqu'il sera à l'aise dans cet environnement étranger, il aura d'avantage confiance en lui-même car parler plusieurs langues développe l'intelligence et permet à l'individu d'être sociable est par conséquent, aimé et apprécié par les autres.

La locutrice ajoute que la langue française est un instrument d'expression des sentiments et des appréciations sur le pays visité.

En reconnaissant que le français est une langue avec un vocabulaire riche et significatif.

**Locutrice 5: (L<sup>5</sup>)**

**-Profession** : architecte.

**-Age** : 51

**-Durée** : 1m05s

**Question 1** :-« Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2** :-« Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse**:-« J'ai ...un diplôme en architecture que je pratique en utilisant la langue française car je fais partie des premières promotions qui ont étudié l'architecture en langue française... sans cette langue c'est impossible de suivre des cours en architecture elle est ...indispensable. C'est la langue des romans, de la poésie et du théâtre, la

langue des arts et de la culture, c'est aussi s'ouvrir sur le monde, son savoir et développer des connaissances culturelles ».

Notre locutrice (**L<sup>5</sup>**) est une femme âgée de 51 ans qui exerce la profession d'architecture qui répond de la façon suivante :

« J'ai ...un diplôme en architecture que je pratique en utilisant la langue française car je fais partie des premières promotions qui ont étudié l'architecture en langue française... sans cette langue c'est impossible de suivre des cours en architecture elle est ...indispensable. C'est la langue des romans, de la poésie et du théâtre, la langue des arts et de la culture, c'est aussi s'ouvrir sur le monde, son savoir et développer des connaissances culturelles ».

Elle(**L<sup>5</sup>**), insiste sur le fait que le français représente la langue de travail dans plusieurs secteurs en Algérie car même après l'indépendance, le français est la langue utilisée en concurrence avec l'arabe dans différentes situations de communication au sein des administrations. Dans l'enseignement supérieur algérien, le français est la langue la plus répandue ; de nombreuses filières assurent leur enseignement en cette langue (médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, et même l'architecture) ce sont des secteurs qui représentent aussi un symbole de prestige élevé ; ce que notre enquêtée le confirme en disant :

« ... sans cette langue c'est impossible de suivre des cours en architecture elle est ...indispensable ».

Elle déclare avec fierté qu'elle a fait partie des premières promotions qui ont étudié l'architecture en langue française et qui dit architecture en français dit une urbanisation révélant aussi une identité et culture française qui s'ajoute déjà à la culture algérienne qu'a cette locutrice qui représente une catégorie de la société algérienne qui est celles des intellectuels et instruits, cette culture française est une culture sophistiquée, moderne et développée car l'architecture en elle-même est une discipline ou une spécialité considérée comme l'un des paliers du développement social.

Après que les étudiants optent pour des filières scientifiques/techniques telle que l'architecture par exemple, tout l'enseignement sera dispensé en français, ce qui demande

de ces étudiants d'acquérir les connaissances indispensables les plus solides dans cette langue, qui pour eux un instrument de véhicule de savoir. Pareillement, elle poursuit :

« C'est la langue des romans, de la poésie et du théâtre, la langue des arts et de la culture, c'est aussi s'ouvrir sur le monde, son savoir et développer des connaissances culturelles ».

Car la langue française et aussi omniprésente dans le quotidien des Algériens, la plupart d'entre eux utilisent le français dans la communication, pour passer de bons moments en lisant un roman en cette langue, assistant un concours de poésie ou à une pièce théâtrale.

La pratique de cette langue lui permet selon ce qu'elle vient de dire :

« C'est la langue des romans, de la poésie et du théâtre, la langue des arts et de la culture, c'est aussi s'ouvrir sur le monde, son savoir et développer des connaissances culturelles ».

D'avoir l'image de quelqu'un de cultivé et d'être valorisée sur le plan social. Aussi ses propos démontrent qu'elle éprouve une grande passion envers cette langue et qu'elle y est attaché vu sa clarté, lorsqu'on lit dans cette langue et dans le cas du théâtre qu'elle vient d'évoquer les mots sont des idées qui transmettent des informations. Le français se caractérise par l'expression, la transmission, la précision et la synthèse, c'est une langue où la phrase possède une certaine souplesse, une harmonie et aussi une organisation; la phrase commence par ce qui gère la compréhension, le sujet, puis par ce qui émane de ce qui est dit, la proposition principale vient avant la proposition subordonnée, le sujet vient avant le verbe exprimant l'action, puis le verbe se suivra par ses compléments et c'est ce qui rend cette langue exceptionnelle, mélodieuse. Grâce à la langue française l'expression de l'activité intellectuelle et sentimentale est beaucoup plus simple et facile ; elle est au service de la pensée et de la raison, elle possède aussi une couleur esthétique.

#### **Locutrice 6: (L<sup>6</sup>)**

**-Profession** : ingénieure en informatique.

**-Durée** : 2mns.

**-Age** : 41.

**Question 1** :-« Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2** :-« Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse**:-« Moi j'ai...fait mes études à Batna, la langue française c'était la langue avec laquelle les cours sont présentés et même...pour mon mémoire de fin d'étude...Tout le système informatisé était en français. J'essaye... toujours de parler en français chez moi et surtout de faire apprendre à mes enfants de nouveaux mots en français, dès que l'occasion se présente. »

Notre sixième interviewée(L<sup>6</sup>) est une ingénieure en informatique, âgée de 41ans qui a déclaré que :

« Moi j'ai...fait mes études à Batna, la langue française c'était la langue avec la quelle les cours sont présentés et même...pour mon mémoire de fin d'étude...Tout le système informatisé était en français »

Notre locutrice utilise l'adjectif indéfini : tout, pour désigner, le monde entier, la mondialisation, l'Etat algérienne et aussi, l'enseignement supérieur en Algérie.

Le système informatisé c'est aussi la nouvelle vie, l'innovation et l'adaptation à la révolution mondiale du numérique qui a une influence sur le comportement des individus et sur la gestion des institutions, tous ça s'établit grâce à cette langue qui est la langue française elle est également, la langue de l'enseignement dans plusieurs filières à l'université algérienne, entre autres, le domaine de l'informatique car le français garde son statut de langue d'enseignement supérieur malgré la politique d'arabisation après l'indépendance. La locutrice(L<sup>6</sup>) mentionne :

« J'essaye... toujours de parler en français chez moi et surtout de faire apprendre à mes enfants de nouveaux mots en français, dès que l'occasion se présente ».

Dans les pratiques linguistiques des locuteurs algériens, la langue française est toujours présente par exemple ; à la maison, les mamans préfèrent s'adresser à leurs enfants en langue française qui est celle des recherches et des savoirs et notre enquêtée n'hésite pas à nous révéler qu'elle apprend le français à ses enfants dans le but de les préparer à devenir de futurs bilingues, ce qui est nécessite vraiment des efforts de sa part

car communiquer une langue ne suffit pas de connaître cette langue, mais il faut s'en servir en fonction du contexte et c'est ce que notre locutrice a désigné par :

« ...dès que l'occasion se présente »

Ce qui demande aussi l'utilisation juste et judicieuse des énoncés.

Il reste difficile d'acquérir les compétences nécessaires pour s'exprimer dans une autre langue<sup>1</sup>. Il faut adopter les méthodes et les hypothèses et encore les principes convenables puisque c'est un projet d'apprentissage pour des enfants, ce projet est né des représentations de cette mère envers le français et cela pourra réussir ou échouer selon le niveau instructif de cette mère des enfants en question et aussi selon le degré de motivation des ces futurs apprenants de la langue française.

### **Locutrice 7: (L<sup>7</sup>)**

**-Profession** : fonctionnaire à la scolarité d'anglais à l'université de Biskra.

**-Age** : 31

**-Durée** : 1m18s

**Question 1** :-« Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2** :-« Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse** :-« Dans ma vie professionnelle j'utilise le français pour faire les certificats de préinscription, les cursus, les listes des étudiants et leur groupes et les certificats scolaires et d'assurance, par contre..je n'utilise pas le français pour parler ici dans mon lieu de travail parce que je... ne serais pas comprise par tout le monde on n'a pas tous le même niveau d'étude et aussi ne n'avons pas non plus suivi le même domaine de spécialité. Dans ma... vie quotidienne j'utilise la langue française pour... le prestige et la présentation. »

Notre enquêtée (L<sup>7</sup>) est une fonctionnaire à la scolarité d'anglais à l'université de Biskra, âgée de 31ans qui a débuté sa conversation :

---

<sup>1</sup>MARTINEZ P, *La didactique des langues étrangères*, édition Presses Universitaires de France-PUF : 6<sup>e</sup> édition, 2011.

« Dans ma vie professionnelle j'utilise le français pour faire les certificats de préinscription, les cursus, les listes des étudiants et leur groupes et les certificats scolaires et d'a assurance, par contre...je n'utilise pas le français pour parler ici dans mon lieu de travail parce que je... ne serais pas comprise par tout le monde on n'a pas tous le même niveau d'étude et aussi ne n'avons pas non plus suivi le même domaine de spécialité. Dans ma... vie quotidienne j'utilise la langue française pour... le prestige et la présentation ».

par désigner l'usage du français dans les administrations algériennes où l'usage institutionnel ,dans le traitement des paperasses tels que les certificats de préinscription, les listes des étudiants et les certificats scolaires ,tout cela pour démontrer selon elle l'implication de cette langue dans un grand nombre d'institutions administratives, néanmoins elle(L<sup>7</sup>), rajoute :

« je n'utilise pas le français pour parler ici dans mon lieu de travail parce que je... ne serais pas comprise par tout le monde on n'a pas tous le même niveau d'étude et aussi ne n'avons pas non plus suivi le même domaine de spécialité. »

Que dans les pratiques langagières de ce secteur qui est la scolarité à l'université de Biskra, elle(L<sup>7</sup>) confirme qu'elle n'utilise pas le français dans les échanges avec ses collègues, même pas le lexique de la spécialité ce qui réellement impossible et ce qui se contredit avec la réalité générale des secteurs administratifs algériens et surtout dans les universités. Cela peut être dû à un problème ou un complexe d'infériorité chez cette enquêtée qui se croit qu'elle ne peut pas être comprise par les autres locuteurs car ils n'ont pas les mêmes compétences linguistiques que elle en français alors que c'est elle qui n'a pas les connaissances suffisantes en cette langue qui lui permettent de communiquer en cette langue, vu son niveau inférieur d'études. Elle adopte alors une attitude de tolérance envers la langue française, elle ne la rejette pas carrément.

La questionnée ajoute :

« Dans ma... vie quotidienne j'utilise la langue française pour... le prestige et la présentation »

Qu'elle utilise la langue française pour se sentir mieux positionnée socialement, et disposer deux langues dans son répertoire langagier lui permet de confronter facilement de différentes situations inattendues dans la vie de tous les jours, ce qui est une représentation positive à l'égard du français.

**Locutrice 8: (L<sup>8</sup>)**

**-Profession** : fonctionnaire à la scolarité de l'informatique à l'université de Biskra.

**-Age** : 47

**-Durée** : 1m55s

**Question 1** :-« Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2** :-« Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse** :-« Moi je...remplis les fichiers en français parce qu'il ya des termes scientifiques dans le domaine de l'informatique que je ne peux pas les interpréter en arabe ainsi que les noms des modules des étudiants. Lorsque des étrangers viennent ici à l'administration je suis obligé de leur parler en français. Comme je dois entrer les bases de données dans le nouveau logiciel « *Progress* » que le ministère a...imposé et avec lequel nous organisons les...procèdes administratifs des étudiant de Master. Grace à cette langue qui est le français je peux arriver à mon but d'une...façon plus rapide et abrégée. Dans ma vie de tous les jours je l'utilise avec mes enfants pour qu'ils l'apprennent car ils vont...en avoir besoin...et elle leur facilite les recherches dans différents domaines. »

Notre huitième échantillon est une enquête avec une fonctionnaire à la scolarité de l'informatique à l'université de Biskra,(L<sup>8</sup>) répond par :

« Moi je...remplis les fichiers en français parce qu'il ya des termes scientifiques dans le domaine de l'informatique que je ne peux pas les interpréter en arabe ainsi que les noms des modules des étudiants »

En insistant sur l'importance du français dans l'administration et le remplissage des paperasses vu la nécessité et aussi l'absence de la terminologie adéquate de la

spécialité ;comme dans ce cas nous évoquant l'exemple du domaine de l'informatique, il y a un grand écart entre la langue française et la langue arabe dans ce domaine précisément à cause du manque des sources et des recherches mises à jour dans la langue arabe,l'enquêtée(L<sup>8</sup>) ajoute qu'elle ne peut pas traduire tous les mots en arabe ;car « *traduire est le fait de ré-exprimer dans une langue ce qui a été exprimé dans une autre langue* »<sup>1</sup>c'est un exercice pénible à cause du caractère complexe des langues et aussi cela revient à la raison que l'arabe et le français n'appartiennent pas à la même famille de langues, ce qui rend la traduction plus complexe ;elles sont deux langues de racines différentes, le traducteur doit aussi avoir l'intelligence de la situation, c'est –à-dire le contexte linguistique à cause de la rareté des ouvrages arabes traitant ce domaine scientifique. Elle(L<sup>8</sup>) continue :

« Lorsque des étrangers viennent ici à l'administration je suis obligé de leur parler en français »

Où elle confirme la nécessité du recours à la langue française pour éviter des problèmes de communication dans des situations variées comme l'exemple des visites des étrangers à l'université de Biskra et s'ils ont par hasard besoin d'un service, il serait indispensable de le leurs rendre en les abordant en français et cela est une attitude favorable envers la langue française. L'enquêtée(L<sup>8</sup>), poursuit :

« Comme je dois entrer les bases de données dans le nouveau logiciel « Progress » que le ministère a...imposé et avec lequel nous organisons les...procèdes administratifs des étudiant de Master »

En revenant à notre point de départ qui est le manque d'avancement de l'arabe dans le domaine de l'informatique et de la perception des nouveaux programmes et logiciels informatiques en cette langue. La questionnée(L<sup>8</sup>), confirme que :

« Grace à cette langue qui est le français je peux arriver à mon but d'une...façon plus rapide et abrégée. Dans ma vie de tous les jours je l'utilise avec mes enfants pour qu'ils l'apprennent car ils vont...en avoir besoin...et elle leur facilite les recherches dans différents domaines »

---

<sup>1</sup>ELAMAR A K., *L'expression du droit(en arabe, français et anglais) Et les problèmes de traduction-Le cas du droit civil*, Thèse de l'Université de Metz en Linguistique, 2000-2001, France.

Puisque le français est une langue en mouvance permanente, cette mère(L<sup>8</sup>), encourage et aide ses enfants à devenir de futurs bilingues et par conséquent de futurs intellectuels.

	<b>Attitudes</b>	<b>Représentations</b>	<b>Attitudes et Représentations</b>
<b>Conversation : 1</b>	<p>1-« ...maintenant les imprimés sont arabisés et...Nous on préfère ça ».</p> <p>2-« ...oui j'aime parler le français surtout avec les amies qui parlent aussi cette langue ».</p> <p>3-« ...je veux bien en apprendre plus parce que je suis une étudiante en doctorat. »</p>	<p>1-« ...La langue française est importante dans notre travail ».</p> <p>2-« ... dans notre travail il ya beaucoup d'expressions en français et des termes dans le domaine de l'...économie »</p>	<p>1-«... on utilise beaucoup cette langue dans notre travail ».</p> <p>2-«... même si ...les imprimées sont en arabe n'empêche qu'on la parle ».</p> <p>3-« ... notre religion nous conseille d'apprendre les langues ».</p>
<b>Unités linguistiques</b>	<p><b>-La fonction intégrative dans :</b>  nous-les amies qui parlent aussi cette langue-je suis étudiante en doctorat.</p> <p><b>- les verbes d'opinions et de sentiments</b>  (préférer-vouloir-aimer)</p>	<p><b>-Fonction justificative par :</b> les adjectifs qualificatifs (importante)</p> <p><b>- l'usage des adverbes</b>  (beaucoup)</p>	<p><b>-Fonction justificative et identitaire:</b> par la locution conjonctive (même si)-le verbe empêcher à la forme négative (n'empêche que)</p>

**Tableau récapitulatif de la conversation 1**

La locutrice (1) a commencé ses propos par *une attitude défavorable* envers le français, en préférant d'utiliser les imprimés spécifiques à son domaine de travail qui est l'économie exercée dans un établissement scolaire en langue arabe, au lieu de l'usage des imprimés en langue française vu les études qu'elle a poursuivies et qui est une licence en droit où le contenu des cours est présenté en langue arabe et donc les concepts les sont également, puis elle continue en éprouvant *des attitudes et des représentations positives* comme il est indiqué dans le tableau au dessus en la décrivant de langue importante dans sa carrière, elle est toujours utilisée par les locuteurs algériens, et même la religion nous la conseille. Et la locutrice ne s'arrête pas là mais elle espère même s'approfondir dans ses connaissances et en apprendre plus.

	<b>Attitudes</b>	<b>Représentations</b>	<b>Attitudes et Représentations</b>
<b>Conversation : 2</b>		<p>1-«... Je pense que la maîtrise d'une troisième langue telle que le français et...très importante non seulement en termes de...carrière ».</p> <p>2-« ...mais aussi parce que connaître une langue de plus, en général ouvre de nouvelles ...perspectives de communicatives et scientifiques à tous ».</p>	<p>1-« Et comme le français est une langue utilisée par un grand nombre de personnes ».</p> <p>2-«... je pense que ...elle permet la réalisation de quelques choses de positifs et de bons, même si on ne connaît pas que quelques mots »</p>

<b>Unités linguistiques</b>		<b>Fonction justificative et fonction de savoir:</b> par les verbes d'opinions (penser) les adverbes (très- aussi-non seulement-de plus)- les adjectifs qualificatifs (importante)-les connecteurs logiques (mais-parce que)- l'usage du vocabulaire mélioratif (nouvelles perspectives)	<b>Fonction de savoir:</b> par la locution conjonctive (même si)- peu de mots. - le verbe d'opinion (penser)- <b>-Fonction intégrative :</b> par l'expression (utilisée par un grand nombre de personnes) - (la réalisation de quelques choses de positifs et de bons- l'usage du vocabulaire mélioratif : adjectifs qualificatifs (positifs- bons)
-----------------------------	--	--	---

**Tableau récapitulatif de la conversation 2**

La locutrice (2), exprime des attitudes et des représentations favorables envers la langue française : pour elle, elle est une langue importante dans la vie comme dans le travail car elle ouvre les portes de l'avenir, c'est la langue de la modernité et de la science et elle est aussi la plus utilisée en Algérie.

	<b>Attitudes</b>	<b>Représentations</b>	<b>Attitudes et</b>
--	------------------	------------------------	---------------------

			<b>représentations</b>
<b>Conversation: 3</b>	<p>1-« Moi...j'utilise la langue française dans nos études et dans la prescription des ordonnances ».</p> <p>2-« Par contre je.. l'utilise rarement dans l'échange question /réponse vu les situations qui m'obligent d'utiliser beaucoup plus l'arabe dialectal que le français ».</p>	<p>1-« On rédige des dossiers médicaux avec la langue française car en Algérie, la deuxième langue est bien le français ».</p> <p>2-« c'est une langue du savoir et du prestige et de féminité encore. »</p>	<p>1-« Alors que chez moi et en dehors de ma cabine médicale je peux l'utiliser comme moyen de communication avec mes enfants, les amies ».</p>
<b>Unités linguistiques</b>	<p><b>-La réaction subjective :</b> par l'usage du pronom tonique (moi)</p> <p><b>-Fonction instrumentale :</b> par les expressions (dans nos études-dans la prescription des ordonnances)</p> <p><b>-Fonction intégrative :</b> par l'expression (vu les</p>	<p><b>-Fonction de savoir et fonction justificative:</b> par -le connecteur logique (car)-le pronom indéfini (on)</p> <p>-les présentatifs (c'est)-l'usage des adverbes (encore)</p>	

	situations qui m'obligent)  <b>-Expression de la          position :</b> par les adverbes (rarement- par contre- beaucoup-plus)		
--	---	--	--

**Tableau récapitulant la conversation 3**

La locutrice (3), manifeste des attitudes positives vis-à-vis le français, en déclarant qu'elle l'utilise dans des études dans la prescription des ordonnances et dans l'échange question/réponse vu les situations, ce qui est une prise de position, un comportement et une réaction envers cette langue.

L'enquêtée éprouve également des représentations à l'égard de la langue française car elle affirme qu'elle rédige des dossiers médicaux avec cette langue car c'est la deuxième langue en Algérie, en voulant exprimer le statut de la langue française en Algérie qui est une langue seconde. Elle exprime aussi et à la fois, des attitudes et des représentations dans un même énoncé par le fait d'indiquer que chez-elle, le français est un moyen de communication avec ses enfants, ce qui est à la fois, une idée et une manière de pensée organisée.

	<b>Attitudes</b>	<b>Représentations</b>	<b>Attitudes et Représentations</b>
<b>Conversation: 4</b>		1-« Nous utilisons la langue française... dans nos mémoires, nos thèses, nos cours, nous réalisons la recherche dans nos	1-« Apprendre le français et le maîtriser est un atout pour visiter confortablement les pays francophones, et pour qu'on

		travaux par la langue française. »	puisse exprimer nos sentiments et appréciations sur le pays visité et de profiter des expériences de voyages agréables ! »
		<b>-Fonction de savoir:</b> par le pronom personnel (nous).	

**Tableau récapitulatif de la conversation 4**

L'enquêtée (5), conçoit la langue française comme une langue à usage permanent et incontournable dans sa profession : présentation des cours, les thèses et à la recherche, ce qui est une représentation affirmative envers le français. Elle manifeste simultanément une attitude et une représentation par le fait que apprendre le français serait un atout pour visiter confortablement les pays francophones, et que grâce à cette langue, elle peut exprimer ses sentiments et appréciations sur le pays visité et de profiter des expériences de voyages agréables, et c'est plus exactement une attitude qui s'achève par une représentation également positive.

	<b>Attitudes</b>	<b>Représentations</b>	<b>Attitudes et Représentations</b>
<b>Conversation : 5</b>		1-« ...sans cette langue c'est impossible de suivre des cours en architecture elle est ...indispensable. »	

		<p>2-« C'est la langue des romans, de la poésie et du théâtre, la langue des arts et de la culture ».</p> <p>3-« ...c'est aussi s'ouvrir sur le monde, son savoir et développer des connaissances culturelles ».</p>	
		<p><b>-Fonction de justification et fonction identitaire</b>  par : la préposition (sans)</p> <p>- l'usage du vocabulaire mélioratif : adjectifs qualificatifs (impossible-indispensable)-  l'usage des représentatifs (c'est)-  l'adverbe (aussi)</p>	

**Tableau récapitulant la conversation 5**

La locutrice manifeste des représentations favorables à l'égard de la langue française car elle exprime des objets de ses connaissances concernant cette langue en disant :

« - sans cette langue c'est impossible de suivre des cours en architecture elle est ...indispensable.

- C'est la langue des romans, de la poésie et du théâtre, la langue des arts et de la culture.

- c'est aussi s'ouvrir sur le monde, son savoir et développer des connaissances culturelles. »

	<b>Attitudes</b>	<b>Représentations</b>	<b>Attitudes et Représentations</b>
<b>Conversation : 6</b>	1-« J'essaye... toujours de parler en français chez moi et surtout de faire apprendre à mes enfants de nouveaux mots en français, dès que l'occasion se présente. »	1-« la langue française c'était la langue avec laquelle les cours sont présentés et même...pour mon mémoire de fin d'étude ». 2-« Tout le système informatisé était en français »	
<b>Unités linguistiques</b>	<b>-Fonction expressive</b> dans : J'essaye... toujours de parler en français chez moi.	<b>Fonction de savoir et fonction justificative</b> par l'adverbe (et même), l'adjectif	

	<p><b>-Fonction instrumentale</b> dans : surtout</p> <p><b>-Fonction intégrative</b> dans : dès que l'occasion se présente.</p>	indéfini (tout)	
--	---	-----------------	--

**Tableau récapitulatif de la conversation 6**

La locutrice (6), trouve que la langue française est une langue avec laquelle les cours étaient présentés même son mémoire de fin d'étude était élaboré avec cette langue, ce qui est une représentation selon les croyances de cette enquêtée sur le français. Puis, elle ajoute qu'elle tente d'apprendre cette langue et de la faire apprendre même à ses enfants, et c'est une attitude, une disposition favorable pour cette langue.

	<b>Attitudes</b>	<b>Représentations</b>	<b>Attitudes et Représentations</b>
<b>Conversation : 7</b>	1-« par contre...je n'utilise pas le français pour parler ici dans mon lieu de travail parce que je... ne serais pas comprise par tout le monde on n'a pas tous le même niveau d'étude et aussi ne n'avons pas non plus suivi le même domaine	1-« Dans ma vie professionnelle j'utilise le français pour faire les certificats de préinscription, les cursus, les listes des étudiants et leur groupes et les certificats scolaires et d'assurance »	1-« Dans ma... vie quotidienne j'utilise la langue française pour... le prestige et la présentation ».

	de spécialité ».		
--	------------------	--	--

**Tableau récapitulant la conversation 7**

L'enquêtée (7), manifeste des représentations favorables à l'égard de la langue française en déclarant qu'elle est utile dans sa vie professionnelle et qu'elle l'utilise pour faire les certificats de préinscription, les cursus, les listes des étudiants et leurs groupes et les certificats scolaires et d'assurance .Ensuite, elle adopte une attitude de tolérance envers le français en déclarant qu'elle ne l'utilise pas pour parler dans son lieu de travail parce qu'elle ne serait pas comprise par tout le monde car elle ne la relance pas complètement cette langue. Puis, elle exprime dans un même énoncé une attitude et une représentation en affirmant qu'elle utilise le français dans sa vie quotidienne pour le prestige et la présentation, ce qui est à la fois un savoir, des jugements et des réactions face à cette langue.

	<b>Attitudes</b>	<b>Représentations</b>	<b>Attitudes et Représentations</b>
<b>Conversation : 8</b>	1-« Moi je...remplis les fichiers en français parce qu'il ya des termes scientifiques dans le domaine de l'informatique que je ne peux pas les interpréter en arabe ainsi que les noms des modules des étudiants».  2-« Lorsque des étrangers viennent	1-« Grâce à cette langue qui est le français je peux arriver à mon but d'une...façon plus rapide et abrégée. »	1-« Dans ma vie de tous les jours je l'utilise avec mes enfants pour qu'ils l'apprennent car ils vont...en avoir besoin...et elle leur facilite les recherches dans différents domaines. »

	<p>ici à l'administration je suis obligé de leur parler en français. Comme je dois entrer les bases de données dans le nouveau logiciel « <i>Progress</i> » que le ministère a...imposé et avec lequel nous organisons les...procèdes administratifs des étudiants de Master »</p>		
<b>Unités linguistiques</b>		<p><b>-Fonction justificative</b> par :-  l'usage de la locution (grâce à)-  l'usage des adjectifs qualificatifs (rapide-abrégée)-  l'expression de manière (d'une façon)</p>	

**Tableau récapitulant la conversation 8**

La locutrice (8), réagit favorablement envers la langue française en remplissant ses fichiers en français au lieu de le faire en langue arabe en exprimant qu'elle ne peut pas faire pareil avec la langue arabe, vu son manque des concepts spécifiques au domaine de

l'informatique. En abordant les étrangers venant à l'Université par la langue française, elle adopte un comportement favorable pour cette langue, elle ajoute, qu'elle fait entrer les bases de données dans les logiciels en utilisant le français. Ensuite, l'enquêtée éprouve des sentiments appréciatifs à l'égard de cette langue qui est le française en la qualifiant de plus rapide et abrégée, ce que nous pouvons le prendre comme une représentation positive.

Finalement, notre enquêtée, manifeste une attitude et une représentation parallèlement car pour elle, la langue française représente un outil qui facilite les recherches dans différents domaines et c'est pour cela qu'elle réagit en l'utilisant dans sa vie quotidienne avec ses enfants et elle la leur fait apprendre.

## **Conclusion**

D'après l'analyse des entretiens enregistrés auprès de ces locutrices travaillant dans des domaines professionnels différents, d'âges et de situations familiales différentes également, nous avons constaté que, la langue française, est plus préférée et utilisée, que se soit à domicile ou avec des inconnus et même dans le milieu professionnel de ces locutrices.

En effet, la langue française est une langue appréciée et jugée comme une origine d'enrichissement, d'épanouissement et véhicule des valeurs et de prestige prédominant par nos informatrices en question.

De plus, son usage est plus favorable et symbolique dans notre société, car elle est utilisée par beaucoup d'Algériens. Elle est une langue fréquente dans notre société par rapport à d'autres langues étrangères, comme : l'anglais, l'italien et l'espagnol.

# **CONCLUSION GENERALE**

En guise de conclusion, nous pouvons commencer par rappeler la problématique de ce modeste travail qui est : Quelles sont les ambitions qui poussent des femmes en vie professionnelle à l'emploi de la langue française, dans ce même contexte qui est le milieu professionnel et aussi dans leur vie quotidienne ?

Pour atteindre nos objectifs et valider nos hypothèses, nous nous sommes servis de l'approche qualitative pour analyser notre corpus qui se compose d'entretiens libres réalisés auprès de femmes travaillant dans le domaine public. Après une analyse minutieuse des pratiques langagières de ces femmes, nous avons abouti aux résultats suivants :

- Les attitudes sont dues à des jugements de valeurs, intuitions que le locuteur porte sur la langue utilisée et les autres langues et qui sont la conséquence des croyances et des stéréotypes ancrés dans son environnement social.
- Les représentations sont également la conséquence de système de valeurs, et de conceptions qui donnent une certaine idée de la réalité et qui agissent sur le comportement du locuteur et qui le situe et l'intègre et le situe par rapport à sa société.
- Parmi les huit enregistrements effectués, nous avons eu sept qui ont éprouvé à la fois, des attitudes et des représentations à l'égard du français, par contre, une seule locutrice **L<sub>5</sub>** qui a éprouvé uniquement des représentations toujours envers le français et cela était lié au fait que les deux concepts, attitude et représentation expriment des images, des dispositions idéologiques, des croyances qui abordent le rapport langage/monde, entre les mots et les choses, tous les deux préparent à l'action néanmoins, les attitudes peuvent dépasser les simples stratégies et dispositions à l'action vers la réaction physique et comportementale vis-à-vis cette langue.

Lors de notre requête des données nous étions en face de quelques obstacles en enregistrant le parler des femmes ; certaines refusaient de coopérer et d'autres craignaient de ne pas pouvoir s'exprimer correctement en français.

Pour analyser et interpréter ces données, il nous a fallu beaucoup d'efforts et de réflexions pour pouvoir cerner convenablement ce phénomène qui est purement social, et donc, les études portées sur lui sont changeantes et provisoires d'une communauté à une autre.

**LES REFERENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES**

## I. OUVRAGES

1. ABRIC Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentations*, édition PUF, Paris, 1994.
2. ABRIC Jean-Claude, *les représentations sociales : aspects théoriques* in ABRIC J-C., (éd.), pratiques sociales et représentations, presses universitaires de France, Paris.
3. ACHOUCHE M, « *La situation sociolinguistique en Algérie* », Langues et Migrations, Grenoble : Presses Université de Grenoble, 1981.
4. BAGGIONI D, « *Les langues dans l'espace urbain à l'île Maurice* » Langue et dans La ville Arts de Faire, Manière de Dire, Praxiling Collection Langue et Praxis, Montpellier, 1994.
5. BAKER C, *Attitudes and Language*. Clevedon/Adelaide: MultilingualMatters Ltd. 1992
6. BAREL Y, *La société du vide, Le Seuil*, Paris, 1984.
7. BELLATRECHE H, « *L'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude: le secteur bancaire*». Synergie Algérie 8 (2009): 107-13.
8. BENRABEH M, *Langue et pouvoir en Algérie*, éd Ségur, Paris, 1999.
9. BOUDON RAYMOND et al, *Dictionnaire de sociologie*, édition LAROUSSE, Paris, France, 2005.
10. BOURDIEU P, *La distinction (Critique sociale du jugement)*, édition de Minuit, Paris, 1979.
11. BRIGHT W, *Sociolinguistics*, Mouton, édition La Haye, 1966,324 pages.
12. BULOT T, *Langue urbaine et identité*, édition l'Harmattan, Paris, 1999.
13. BULOT T, « *Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques* », dans la cittaplurilingui.Lingue e cultura a confronto in situazioniurbane/Multilingualcities.Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas, Forum Editrice UniversitariaUdinesesrl, Udine, 110-125.
14. BULOT T, « *Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité* », dans Cahiers de Sociolinguistique 8, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2003.
15. BULOT T, « *Discrimination et processus discursifs de fragmentation des espaces urbains. Signalétique et bilinguisme* », dans Mots, traces et marques (Dimension spatiale et linguistique de la mémoire urbaine), édition l'Harmattan, Paris, 2006.

16. BULOT T, « *Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique* », dans les codes de la ville (Cultures, langues et formes d'expression urbaines), édition l'harmattan, Paris, 2007.
17. BULOT T, BAUVOIS C, « *Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations* », dans Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine), édition l'Harmattan, Paris, 2004.
18. BULOT T et TSEKOS N, « *L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines* », dans langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons), édition l'Harmattan, Paris, 1999.
19. BLANCHET A et GOTMAN A, « *L'enquête et ses méthodes* », Nathan Université, Paris.
20. BLANCHET P, *Une introduction à la sociolinguistique, pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*, Editions des archives contemporaine, Paris, 2013.
21. BOYER H, *Eléments de sociolinguistique (Langue, Communication et Société)*, édition Dunod, Paris, 1991,147 pages.
22. CALVET L-J, *Pour une écologie des langues du monde*, édition PILONE, France, 1990
23. CALVET L-J, *Pour une écologie des langues du monde*, édition PILONE, France, 1993.
24. CALVET L-J, *Les voix de la ville*, édition Payot, Paris, 1994,309 pages.
25. CALVET L-J, *La sociolinguistique*, Paris, 2005, édition PUF, 127 pages.
26. CALVET L-J, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Edition Payot et Rivages, Paris, 2011.
27. CALVET L-J et Moreau M-L, *Une norme ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone, Langues et développement*, Paris, 1998.
28. CALVET J-L et DUMOND P, *Enquête sociolinguistique*, édition l'Harmattan, Paris, 1999.
29. CANUT Cécile, *Attitudes, représentations et imaginaire linguistique en Afrique. Quelle notion pour quelles réalités ?* in Imaginaire linguistique en Afrique, édition L'Harmattan, Paris, 1998.
30. CASTELLS M, *La question urbaine*, édition Maspéro/Fondations, Paris, 1981.

31. CLENET J, *Représentations, formation et alternance/développement*, édition L'Harmattan, Paris, 1998.
32. DESCHAMPS J-C, *L'attribution, la catégorisation sociale et les représentations intergroupes*. Bulletin de Psychologie, 1973, 715.
33. DI MEO G, « *De l'espace vécu aux formations socio-spatiales* » dans Géographie Sociale 10, édition P.U.C., Caen, 1990.
34. DOISE W, *Rencontres et représentations intergroupes*. Archives de Psychologie,(1973), 61,303.
35. DORNYEI Z, Csizèr K. &Németh N, *Motivation, Language Attitudes and Globalisation: a Hungarian Perspective*. Clevedon/Toronto : MultilingualMatters Ltd.2006.
36. DOURARIA A, *Les malaises de la société algérienne d'aujourd'hui*. Crise de langues et crise d'identité, Alger, Casbah, 2003.
37. ENCREVE P, "Préface" in Labov W. 1976. Sociolinguistique. Paris : Ed. De Minuit.
38. FISCHER G-N, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, édition Dunod, Paris, 1996
39. JODELET D, *Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie*, inS.Moscovici (éd) Psychologie sociale, édition PUF, Paris, 1984.
40. JODELET D, *Les représentations sociales*, édition PUF, Paris, 1989.
41. Gardner R C, "Social Psychological Aspects of Second Language Acquisition" in Giles H. & St Clair R.N. (dir.) Language and Social Psychology. Oxford : Blackwell.1979. Pp 193- 220.
42. GARRETT P, *Attitudes to Language*. Cambridge : Cambridge UniversityPress, 2010.
43. KHAOULA TALEB IBRAHIMI, *Les algériens et leur(s) langue(s), éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, les éditions EL HIKMA,deuxième édition, Alger, Algérie, 1997.
44. LABORIT H, *L'homme et la ville*, édition Flammarion, Paris, 1971.
45. MARTINEZ P, *La didactique des langues étrangères*, édition Presses Universitaires de France-PUF : 6<sup>e</sup> édition, 2011.
46. MOLINER P, *Images et représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1996.

47. MOLINER P, *Formation et stabilisation des représentations sociales*, Université de Grenoble, édition PUG, 2001.
48. MOLINER P et RATEAU P, *Les représentations sociales, pratiques ses études de terrain*, édition PUG, 2002.
49. MOREAU Marie-Louise, *sociolinguistique, concept de base*, Liège, édition Mardaga, 1997.
50. MORSLY D, “Attitudes et représentations linguistiques”. *La linguistique: revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle*. Vol. 26, n°2. Paris : Presses Universitaires de France, 1990, pp 77-86.
51. MOSCOVICI S, *Des représentations collectives aux représentations sociales*, in JODELET D., *Les représentations sociales*, coll. Sociologie d’aujourd’hui, édition PUF, 1989.
52. MOSCOVICI S, cité par FISCHER G-N, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, édition Dunod, Paris, 1996.
53. MOSCOVICI S, VIGNAUX G, « *Le concept de thémata* », in Christian Guimelli (dir.), *Structures et transformations des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1994.
54. NYSSSEN H, *L’Algérie en 1970, telle que j’ai vue, un jeune Afrique*, collection B, Arthaud, Paris, 1970.
55. QUEFFÉLEC A, DERRADJI Y, *Le Français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. Bruxelles : De Boeck et Larciens.a, éditions Duculot, 2002.
56. REMY J, VOYE L, *La ville : vers une nouvelle définition ?*, édition l’Harmattan, Paris, 1992, 173 pages.
57. SEBAA R, *L’arabisation dans les Sciences Sociales: Le cas Algérien*, édition l’Harmattan, Paris, 1996.
58. TIZON P, « *Qu’est-ce que le territoire ?* », dans les territoires du quotidien, édition l’Harmattan, Paris, 1996.
59. VAALLERAND R-J. et al. , “Attitudes” in VAALLERAND R-J. et al, *Les fondements de la psychologie sociale*. 2ème Ed. Montréal (Québec): Editions de la Chenelière. 2006, pp 235-290.
60. YAGUELLO M, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, édition du Seuil, Paris, 1988.
61. ZARATE G, *Représentations de l’étranger et didactiques des langues*, édition Didier, Paris, 1995.

## II. REVUES

1. ACHOUCHE M, « *La situation sociolinguistique en Algérie* », Langues et Migrations, Grenoble : Presses Université de Grenoble, 1981.
2. BELLATRACHE H, « *L’usage de la langue française en Algérie, cas d’étude : le secteur bancaire* ».Synergie Algerie8, 2009.
3. BENALAYA D, *La théorie structurale des représentations sociales à la lumière d’une métaphore, ou l’horlogerie des nuages*, Papers on Social Representations Volume 26,2016.
4. BLANCHET A et GOTMAN A,« *L’enquête et ses méthodes* », Nathan Université, Paris.
5. BOUKHANNOUCHE L, *La langue française à l’université algérienne*. Carnets : revue électronique d’études françaises. Série II, n° 8, nov. 2016, p. 76-92.pdf.
6. BOYER H, *Matériaux pour une approche des représentations sociales, éléments de définition et parcours documentaire en diglossie*. In : Langue française. 85, 1990.
7. BRIGHT W, (ed.) *International Encyclopedia of Linguistics*. Vol.1/4. New-York/Oxford : Oxford UniversityPress. 1992.
8. BRONCKART J-P cité par Lüdi G et PY B, in *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne, 1986.
9. CAUBET D, *Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé?* In *Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues*, n°14, décembre 1998.
10. KATEB Y, *interview Jeune Afrique*, 26mars 1967, 324.
11. LAI M-L, “*Language Attitudes of the First Postcolonial generation in Hong-Kong secondaryschools*”. *Language in Society*, 2005, Vol. 34, n°3. Pp 363-388.
12. LORENZI-CIOLDI F, *Individus dominants et groupes dominés*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1988.
13. MORSLY D, “*Attitudes et représentations linguistiques*”. *La linguistique: revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle*. Vol. 26, n°2. Paris : Presses Universitaires de France, 1990, pp 77-86.
14. GARRETT P, *Attitudes to Language*. Cambridge : Cambridge UniversityPress, 2010.
15. LAMBERT.W.[www.soc.nii.ac.jp/sjdf/Revue/%83t%83%89%83%93%83x33-069-086.pdf](http://www.soc.nii.ac.jp/sjdf/Revue/%83t%83%89%83%93%83x33-069-086.pdf).

16. SAYAH M, *Bilinguisme et enseignement du français en Tunisie*, Toulouse, édition AMAM, 1997.
17. RUANO-BORBALAN J-C, *Une notion clef des sciences humaines*, in sciences humaines, 1993.

### III. ARTICLES

1. -AUBIN-AUGER I et al, *Introduction à la recherche qualitative*, la revue française de médecine générale, Volume19 84,2008
2. BENALAYA D, *La théorie structurale des représentations sociales à la lumière d'une métaphore, ou l'horlogerie des nuages*, Papers on Social Representations Volume 26,2016.
3. BENOUIS M-K, *Parlez-vous sabir...ou pied-noir ?* The French Review, 3, February, 1974, Printed in U.S.A.
4. BOUKHANNOUCHE L, *La langue française À l'université algérienne : changement de statut et impact*, Carnets Revue électronique d'études françaises de l'APEF, deuxième série -8,2016.
5. MELANSON S et CORMIER M, *représentations linguistiques d'élèves du secondaire à l'égard de la langue dans les contextes familiaux, en milieu minoritaire*, vol5, numéro 1 2010.
6. REY A, *Usages, jugements et prescriptions linguistiques*, In : Langue française, n16, 1972, La norme. pp.4-28 ,2018.
7. ROBO P, *A propos de recherche et méthodes qualitatives*, écrits perso, 1995.
8. YVONNE M-L, *Bilinguisme et système scolaire en Algérie*, Revue Tiers Monde, 1974.

### IV. THESES ET MEMOIRE

1. DE CARLOS P, *Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales*, Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université de Cergy-Pontoise, France, 2015.
2. ELAMAR A K, *L'expression du droit(en arabe, français et anglais) Et les problèmes de traduction-Le cas du droit civil*, Thèse de I 'Université de Metz en Linguistique, 2000-2001, France.

3. HAMMI S et HAFSI H, Mémoire d'obtention du Master 2, **L'impact des représentations sociales sur la pratique de l'oral**, Tébessa, 2015/2016.
4. HOUVILLE S-L, *Attitudes linguistiques : définitions, implications et application à l'anglais*, Mémoire de recherche pour Master 2 d'études anglophones, 2011-2012.

## V. DICTIONNAIRES

1. AKOUN A et ANSART P, *Dictionnaire de sociologie*, édition le Robert/Seuil, Paris, 1999.
2. DAUZAT A, *Nouveau Dictionnaire Étymologique et Historique*, édition Larousse, Paris, 1961.
3. DUBOIS J et al, *Dictionnaire linguistique*, édition LAROUSSE, Paris, France, 2002.
4. DUBOIS J et al, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, édition Larousse, Paris, 1994.
5. Dictionnaire Encyclopédie philosophique universelle, Des notions philosophiques, édition PUF, France, 1990.
6. Le Petit Robert, édition 2011, France.

## VI. SITOGRAPHIE

1. JODELET D, *Les représentations sociales dans le champ la culture*, [http://classiques.uqac.ca/contemporains/jodelet\\_denise/representations\\_sociales\\_champ\\_culture/representations\\_sociales\\_champ\\_culture\\_texte.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/jodelet_denise/representations_sociales_champ_culture/representations_sociales_champ_culture_texte.html).
2. LISAN A-B, **Regard sociologique sur l'évolution du féminisme**. Cégep, [en ligne], [www.aspectsésociologiques.soc.ulaval.ca/](http://www.aspectsésociologiques.soc.ulaval.ca/).
3. <https://arlap.hypotheses.org/7953>.
4. [http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2009.ferriere\\_s&part=163651](http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2009.ferriere_s&part=163651).
5. <https://arlap.hypotheses.org/7953>.
6. [https://www.persee.fr/docAsPDF/tiers\\_0040-7356\\_1974\\_num\\_15\\_59\\_2032.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/tiers_0040-7356_1974_num_15_59_2032.pdf).
7. [https://www.jstor.org/stable/387099?seq=2#metadata\\_info\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/387099?seq=2#metadata_info_tab_contents).
8. [https://www.jstor.org/stable/387099?seq=2#metadata\\_info\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/387099?seq=2#metadata_info_tab_contents).

9. <http://religionislam.forumpro.fr/t69-l-apprentissage-de-plusieurs-langues>.
10. <https://www.youtube.com/watch?v=8D3hpumeyuM>.
11. <http://dspace.univdjelfa.dz:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/1081/Chapite%202.pdf?sequence=4&isAllowed=y>.
12. [http://classiques.uqac.ca/contemporains/jodelet\\_denise/representations\\_sociales\\_champ\\_culture/representations\\_sociales\\_champ\\_culture\\_texte.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/jodelet_denise/representations_sociales_champ_culture/representations_sociales_champ_culture_texte.html)
13. [http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.bernard\\_jb&part=126684](http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.bernard_jb&part=126684).
14. <https://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1>.

# ANNEXES

## **Les entretiens.**

Le « Résumé des entretiens » (identité, longueur en minutes, âge et niveau d'étude) de chaque entretien /locutrice.

### **Entretien 1 :**

**-Profession :** économiste dans un établissement scolaire.

**-Age :** 45.

**-Niveau d'étude :** doctorat.

**-Durée :** 2m30.

**Question 1 :** « -Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2 :**« -Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse :-**« La langue française est importante dans notre travail mais...maintenant les imprimés sont arabisés et...Nous on préfère ça. Mais reste beaucoup d'amis et des collègues qui sont...bilingues et ils parlent tout le temps en français et dans notre travail il ya beaucoup d'expressions en français et des termes dans le domaine de l'...économie en français c'est pour ça on utilise beaucoup cette langue dans notre travail même si ...les imprimées sont en arabe n'empêche qu'on la parle.

Et concernant son usage de tous les jours, oui j'aime parler le français surtout avec les amies qui parlent aussi cette langue et notre religion nous conseille d'apprendre les langues, surtout on a comme deuxième langue dans notre pays le français et je veux bien en apprendre plus parce que je suis une étudiante en doctorat. »

### **Entretien 2 :**

**-Profession :** Secrétaire en centre de formation professionnelle

**-Age :** 37.

**-Niveau d'étude :** licence en droit

**-Durée :** 2m15s.

**Question 1 :** « -Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2 :** « -Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse:** « - Je pense que la maîtrise d'une troisième langue telle que le français et...très importante non seulement en termes de...carrière ; mais aussi parce que connaître une langue de plus, en général ouvre de nouvelles ...perspectives communicatives et scientifiques à tous.

Et comme le français est une langue utilisée par un grand nombre de personnes, je pense que ...elle permet la réalisation de quelques choses de positifs et de bon, même si on ne connaît pas que quelques mots. »

**Entretien : 3**

**-Profession :** médecin généraliste

**-Age :** 35ans

**-Durée :** 1m14s

**Question 1 :**« -Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2\_:** « -Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**-Réponse :** « - Moi...j'utilise la langue française dans nos études et dans la prescription des ordonnances. On rédige des dossiers médicaux avec la langue française car en Algérie, la deuxième langue est bien le français, nous on est des...arabo-francophones. Par contre je...l'utilise rarement dans l'échange question /réponse vu les situations qui m'obligent d'utiliser beaucoup plus l'arabe dialectal que le français. Alors que chez moi et en dehors de ma cabine médicale je peux l'utiliser comme moyen de communication avec mes enfants, les amies...c'est une langue du savoir et du prestige et de féminité encore. »

#### **Entretien : 4**

**-Profession** : maitre de conférences A (pré-professeur en Hydraulique)

**-Age** : 52

**-Durée** : 1m20s

**Question 1** :« -Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2** :« -Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse**:« -Nous utilisons la langue française... dans nos mémoires, nos thèses, nos cours, nous réalisons la recherche dans nos travaux par la langue française. Apprendre le français et le maîtriser est un atout pour visiter confortablement les pays francophones, et pour qu'on puisse exprimer nos sentiments et appréciations sur le pays visité et de profiter des expériences de voyages agréables ! »

#### **Entretien : 5**

**-Profession** : architecte.

**-Age** : 51

**-Durée** : 1m05s

**Question 1** : « -Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2** :« -Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

Réponse: « -J'ai ...un diplôme en architecture que je pratique en utilisant la langue française car je fais partie des premières promotions qui ont étudié l'architecture en langue française... sans cette langue c'est impossible de suivre des cours en architecture elle est ...indispensable. C'est la langue des romans, de la poésie et du théâtre, la langue des arts et de la culture, c'est aussi s'ouvrir sur le monde, son savoir et développer des connaissances culturelles. »

## **Entretien : 6**

**-Profession** : ingénieure en informatique.

**-Durée** : 2mns.

**-Age** : 41.

**Question 1** : « -Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2** : « -Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse**: « -Moi j'ai...fait mes études à Batna, la langue française c'était la langue avec laquelle les cours sont présentés et même...pour mon mémoire de fin d'étude...Tout le système informatisé était en français. J'essaye... toujours de parler en français chez moi et surtout de faire apprendre à mes enfants de nouveaux mots en français, dès que l'occasion se présente. »

## **Entretien : 7**

**-Profession** : fonctionnaire à la scolarité d'anglais à l'université de Biskra.

**-Age** : 31

**-Durée** : 1m18s

**Question 1** :-« Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2** :-« Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse** : « -Dans ma vie professionnelle j'utilise le français pour faire les certificats de préinscription, les cursus, les listes des étudiants et leur groupes et les certificats scolaires et d'a assurance, par contre...je n'utilise pas le français pour parler ici dans mon lieu de travail parce que je... ne serais pas comprise par tout le monde on n'a pas tous le même niveau d'étude et aussi ne n'avons pas non plus suivi le même domaine de spécialité. Dans ma... vie quotidienne j'utilise la langue française pour... le prestige et la présentation. »

**Entretien 8 :**

**-Profession :** fonctionnaire à la scolarité de l'informatique à l'université de Biskra.

**-Age :** 47

**-Durée :** 1m55s

**Question 1 :** -« Que pensez-vous de la langue française ? »

**Question2 :** -«Utilisez-vous le français dans votre vie privée et dans votre profession ? »

**Réponse :-** « Moi je...remplis les fichiers en français parce qu'il ya des termes scientifique dans le domaine de l'informatique que je ne peux pas les interpréter en arabe ainsi que les noms des modules des étudiants. Lorsque des étrangers viennent ici à l'administration je suis obligé de leur parler en français. Comme je dois entrer les bases de données dans le nouveau logiciel « Progress »que le ministère a...imposé et avec lequel nous organisons les...procèdes administratifs des étudiant de Master. Grâce à cette langue qui est le français je peux arriver à mon but d'une...façon plus rapide et abrégée. Dans ma vie de tous les jours je l'utilise avec mes enfants pour qu'ils l'apprennent car ils vont...en avoir besoin...et elle leur facilite les recherches dans différents domaines. »